

Séance Officielle du 06 octobre 2017

RAPPORT AU CONSEIL TERRITORIAL

**COMMUNICATION AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE
DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE
DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

Dans son article L06431-23, le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Président rend compte au Conseil Territorial, par un rapport, de l'activité des différents services de la collectivité.

Outil de transparence, ce document d'information et de synthèse présente l'ensemble des activités des services engagés dans les différents secteurs d'intervention sur le territoire pour l'année 2016. Il a pour ambition de traduire la réalité de notre politique et de sa mise en œuvre au service des habitants.

Articulé autour de la Direction Générale des Services et des 4 pôles qui structurent l'action de la collectivité, le Rapport d'activité 2016 met en exergue l'attractivité, la solidarité, l'environnement, le développement du territoire et dresse un bilan des réalisations, de l'avancement des chantiers et projets à venir de notre collectivité.

Il est donc proposé au Conseil Territorial de prendre acte de la communication du rapport d'activité 2016 des services de la Collectivité Territoriale.

Tel est l'objet de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le 5^{ème} Vice-Président,

Stéphane LENORMAND

Séance Officielle du 06 octobre 2017

DÉLIBÉRATION N°271/2017

**COMMUNICATION AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE
DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE
DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

- VU** la loi organique n°2007-223 et la loi n°2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-mer ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L06431-23 ;
- SUR** le rapport de son Vice-Président,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT**

Article 1 : Le Conseil Territorial prend acte de la communication par le Président du Rapport d'activité 2016 des services de la Collectivité Territoriale, annexé à la présente délibération.

Article 2 : La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité prescrites par la loi et sera transmise au représentant de l'État à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Adopté

18 voix pour
00 voix contre
00 abstention
Conseillers élus : 19
Conseillers présents : 17
Conseillers votants : 18

Transmis au Représentant de l'État

Le 12/10/2017

Publié le 12/10/2017

ACTE EXÉCUTOIRE

**Pour le Président et par délégation,
Le 1^{er} Vice-Président**

Bernard BRIAND

PROCÉDURES DE RECOURS

Si vous estimez que la présente décision est contestable, vous pouvez former :

- soit un **recours gracieux** devant Monsieur le Président du Conseil Territorial – Hôtel du Territoire, Place Monseigneur MAURER, BP 4208, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON ;
- soit un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon – Préfecture, Place du Lieutenant-Colonel PIGEAUD, BP 4200, 97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON.

Le **recours contentieux** doit être introduit dans les deux mois suivant la notification de la décision de refus (refus initial ou refus consécutif au rejet explicite du recours gracieux) ou dans les deux mois suivant la date à laquelle le refus implicite de l'administration est constitué (*)

(*) Suite à un recours gracieux, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet implicite.

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2016



SOMMAIRE



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Coordination des assemblées et administration générale
Affaires juridiques
Commande publique
Communication interne

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Actions Territoriales et Vie Associative

PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

L'Arche Musée et Archives
Centre Culturel et Sportif
Patinoire
Maison des Loisirs
Maison de la Nature et de l'Environnement
Mission Jeunesse

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

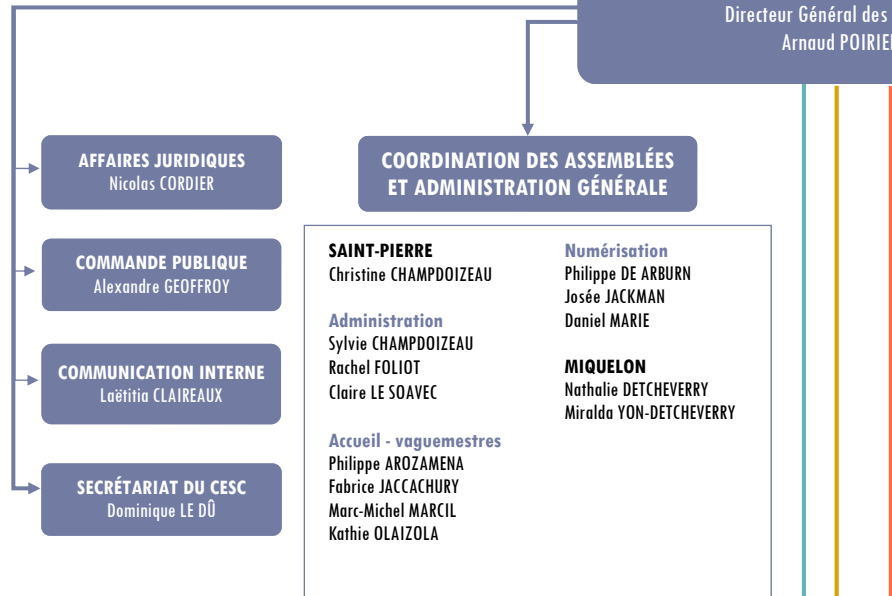
Maison Territoriale de l'Autonomie
Enfance-Famille
Formation-Insertion

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Aménagement et Urbanisme
Clinique vétérinaire
Cellule technique
Cellule Agricole, Espaces Ruraux et Naturels

PRÉSIDENT DU CONSEIL
Stéphane ARTAN

DIRECTION GÉNÉRALE
Directeur Général des Services
Arnaud POIRIER



AXE 1 SDS (SAUF EXCEPTIONS) ET SDS 15-20

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Marine LAFFONT

**ACTIONS TERRITORIALES
ET VIE ASSOCIATIVE**
Julie COX

Gestion administrative
Meggan TAÏBO-LESTA

**MAISON DE LA NATURE
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Florence BRIAND

Éducation à l'environnement
Sylvie ALLEN-MAHÉ

Écotourisme
Bianca DETCHEVERRY
Anja GASPARD
xxxx

PATINOIRE
Patrick FOLIOT

Administration
Josée VIGNEAU

Animateurs
Véronique DE ARBURN
Jocelyn LÉVÉQUE

Technique
Christine GAUTIER . C
Sébastien CUSICK
Denis HAYES
Maurice JACCACHURY
Nathalie POIRIER
Pascaline POIRIER
Cyril VIGNEAU
Patrick BONNIEUL

AXE 2 SDS (SAUF EXCEPTIONS) ET SDS 15-20

PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF
Arnaud POIRIER

DIRECTION PATRIMOINE SPORT CULTURE
Rosiane ARTUR DE LIZARRAGA

L'ARCHE MUSÉE ET ARCHIVES
Rodrigo GIRARDIN

Administration Mauricette SALOMON	Médiation Culturelle Laurianne DETCHEVERRY Jean-Pierre TOTH Éric SIMON
Archives Kendra CAMBRAY Laurie PERRIN Bénédicte FOLIOT	Entretien des locaux Clothilde BOUILLIE

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF
Yannick ARROSSAMÉNA

Administration Véronique KELLO Annick CHAMPDOIZEAU Dario TIBBO	Animation François HOCERY Pascale BORTHAYRE
Piscine Pascal GARZONI Steve DETCHEVERRY Thierry POIRIER Justin GARZONI	Technique Dominique AUTIN Jean-Marie BRIAND André CUZA Gilbert GOIZIOU Stéphane KERHOAS David LE SOAVEC Jérôme URTIZBÉRÉA René PLAA Xavier PLAA
Artistique Thierry ARTUR Anaïs HÉBRARD Holly PENWELL Steven YON	

Assistante de direction
Célia VERDIER

MISSION JEUNESSE
Jean-Guy ROULET

MAISON DES LOISIRS
Suzie BOISSEL

Administration
Ketty ORSINY

Sports / Animation
Christine NOURRY
Barbara BRIAND
Gaël COSTE
Marie-Claudine LABORDE
Marie-Claire VIGNEAU

Musique
Jessie DETCHEVERRY

Technique
Catherine LEMAINÉ
Jean-Guy SABAROTS

DIRECTION TRANSPORTS
Caroline CECCHERON

RÉGIE TRANSPORTS MARITIMES
Caroline CECCHERON

DESSERTE MARITIME
Miquelon - Langlade -

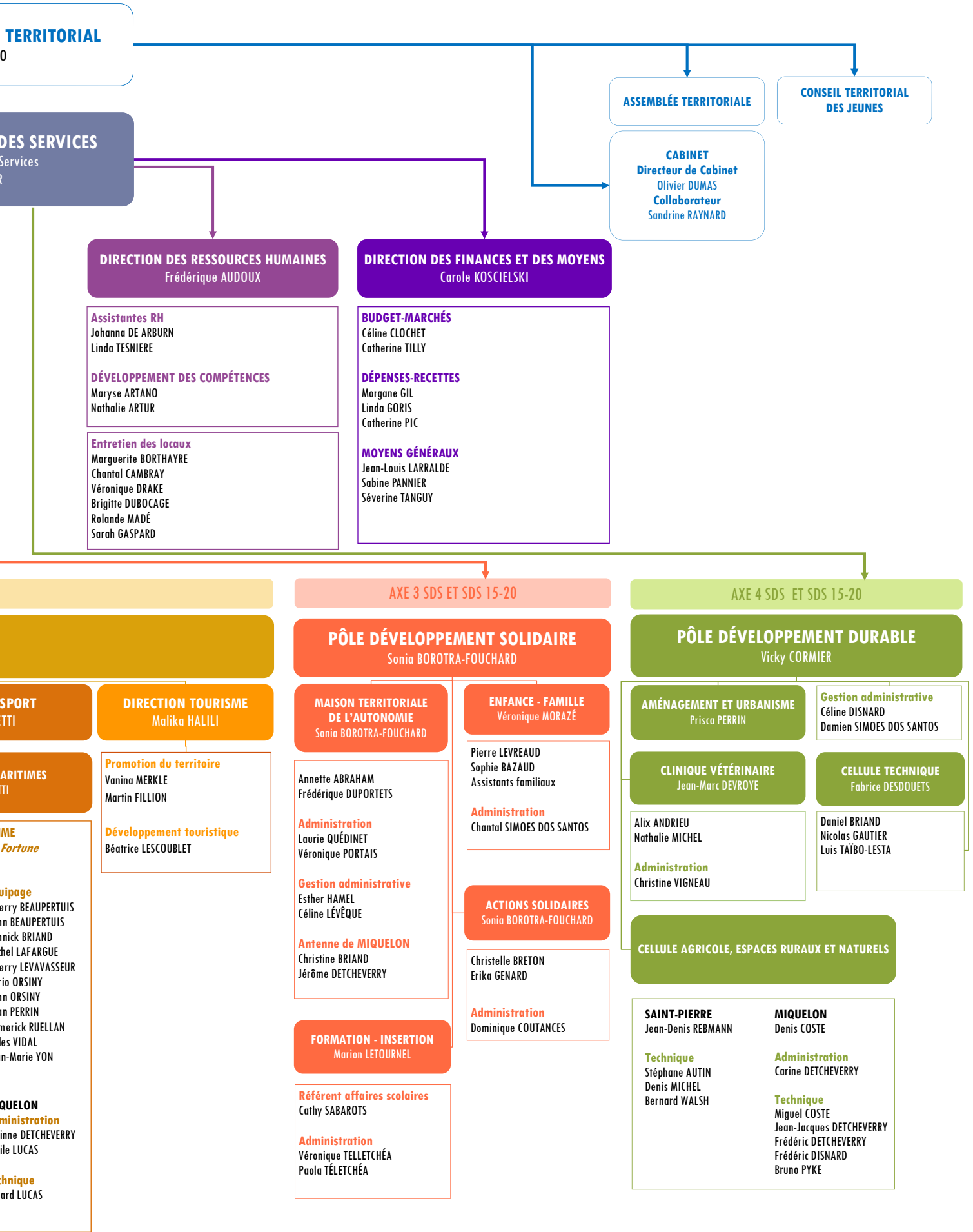
SAINT-PIERRE

Administration
Catherine CORDON
Joanne CRAVEIRO-CARTUCHO
Sabine DRAKE
Micheline LAMBERT
Fabrice LAPAIX
Tiphaine LELORIEUX
Agathe OLANO
Élodie POIRIER
Paule SABAROTS

Technique
Jean-Claude URDANABIA
Lionel DRAKE
Pascal MICHEL
Lorenzo OLANO

AMME DES SERVICES

OCTOBRE 2016



L'Administration Générale de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon se compose à Saint-Pierre de quatre secrétaires, d'un agent d'accueil, de trois plantons et de trois agents affectés à la numérisation ; à Miquelon, de deux agents polyvalents.

Les missions de l'Administration Générale sont diverses et variées. Elles comprennent aussi bien le secrétariat du Président que le secrétariat du Directeur Général des Services. En concertation avec les quatre pôles, les autres services sous le DGS et le Cabinet, elle s'occupe du courrier, des séances officielles, des conseils exécutifs, des commissions, des régies, participe à la mise à jour du site Internet et de l'Intranet et contribue à la préparation des cérémonies, des déplacements des élus et des réceptions.

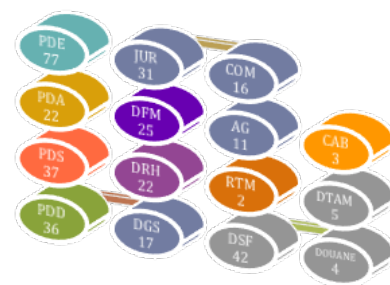
Depuis cette année, l'Administration Générale compte trois agents supplémentaires qui se sont lancés dans la numérisation des actes administratifs de la Collectivité entreposés dans le sous-sol du bâtiment et destinés à rejoindre les archives de Saint-Pierre-et-Miquelon.

EN 2016, 7353 COURRIERS ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS, 2 553 EN ARRIVÉE ET 4 800 EN DÉPART

Le Pôle Développement Économique a transmis 77 projets de délibérations à l'administration générale ; le Pôle Développement Attractif en a transmis 22 ; le Pôle Développement Solidaire 37 et le Pôle Développement Durable 36.

Avec les projets de la Direction des Ressources Humaines, de la Direction des Finances et des Moyens, de la Régie Transports Maritimes qui depuis le mois d'octobre a rejoint le Pôle Développement Attractif, des autres services de la Direction Générale, du Cabinet et aussi des services de l'État mis à disposition conformément à l'article 6454-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, 350 délibérations ont été présentées aux conseillers territoriaux et aux membres du conseil exécutif.

Le Conseil Territorial s'est réuni à 8 reprises et a adopté 189 délibérations dont celles validant le plan d'actions touristiques 2016-2023 et adoptant le Schéma Territorial de l'Autonomie 2016-2020 ; le conseil exécutif s'est réuni à 23 reprises et a adopté 161 délibérations.



1834 ARRÊTÉS ET DÉCISIONS ONT ÉTÉ PRIS PAR LE PRÉSIDENT

En étroite concertation avec le service de la Commande Publique de la Collectivité et la Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer qui suit les marchés de travaux, l'Administration Générale s'occupe des marchés publics en publiant les avis d'appel public à concurrence, en convoquant les commissions et en assurant les transmissions nécessaires à la Préfecture et au service des finances. Ainsi, la commission d'appel d'offres s'est réunie 15 fois en 2016 et a attribué **12 marchés dont le marché pour l'exploitation du câble numérique sous-marin reliant Saint-Pierre-et-Miquelon à Terre-Neuve et Labrador**, le marché de fourniture et d'ensemencement de Saint-Jacques (*Placopecten magellanicus*) et le marché de prestations de transport aérien régulier de passagers et de petit fret/messagerie entre Saint-Pierre-et-Miquelon ; la commission des marchés à procédure adaptée qui s'est réunie 37 fois a donné un avis favorable pour la passation de **51 marchés**.

En 2017, la dématérialisation demeurera d'actualité

Instituée fin 2012 avec la transmission par mél des convocations et des dossiers de séance officielle, elle s'est généralisée pour les convocations aux réunions. L'acquisition d'un logiciel de gestion du courrier en 2014 a permis l'instruction et le suivi des demandes des usagers à partir de courriers dématérialisés. Alors qu'une nouvelle version de ce logiciel devrait être installée, courant 2017, la Collectivité prévoit se doter d'un nouveau logiciel concernant cette fois la gestion des actes.

Les actes de la Collectivité tels les délibérations, arrêtés et décisions, les contrats et conventions se trouvent sur un serveur accessible à tous les services ; tout comme un certain nombre d'informations (composition des commissions, congés et absences des personnels...) pouvant orienter les agents dans leur travail au quotidien.

Le journal officiel de Saint-Pierre-et-Miquelon, dans lequel se trouvent notamment les actes administratifs de la Collectivité Territoriale et les annonces légales, est en ligne depuis 2015.

Les avis d'appel public à concurrence et les dossiers de consultation des marchés publics se trouvent également sur une plateforme dématérialisée et les éventuels candidats sont encouragés à y déposer leurs offres. Les pièces justificatives nécessaires au paiement des marchés suivis directement par le service de la Commande Publique sont transmises via le serveur à la Direction des Finances et des Moyens. La prochaine étape consistera pour l'Administration Générale à y intégrer les marchés de travaux. Tous les marchés de la Collectivité se trouveront ainsi à disposition sur le serveur.

En 2016, le service des Affaires Juridiques a suivi une vingtaine de dossiers contentieux en cours devant le Tribunal Administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon et la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

Une douzaine de contentieux fiscaux ont été jugés par la CAA, et ont tous donné raison à l'administration fiscale, en insistant sur la pleine compétence de la Collectivité en la matière et sur la régularité des procédures suivies par les Services Fiscaux de la Collectivité.

Le Tribunal a condamné les entreprises titulaires du marché de l'émissaire en mer à verser plus de 800 000 € d'indemnités à la Collectivité, malgré une part de responsabilité qui reste à sa charge en raison des services mis à sa disposition. Un recours contre la Collectivité dans le cadre de la construction de l'aérogare a également été rejeté.

En revanche le Tribunal n'a pas suivi le raisonnement de la Collectivité dans le cadre de l'échange de terrains avec le Centre Hospitalier François Dunan, il a été fait appel de ce jugement.

Enfin la Collectivité Territoriale s'est désistée de deux requêtes par voie d'ordonnance, ses demandes ont été satisfaites avant la décision du juge des référés.

Une demande d'avis du Tribunal a indiqué que les articles L1111-8-1 et L1111-9-1 du CGCT ne seraient pas applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon, il conviendrait de demander leur applicabilité par la procédure prévue à l'article L.O.6461-5 du même code permettant à la Collectivité d'adapter des dispositions légales « aux caractéristiques et contraintes de la Collectivité. »

Marchés et conseil juridique

En matière de marchés, le prêt pour les ferries a été signé aux Pays-Bas ainsi que les ordres de service de conception et de construction, en janvier et mars 2016. L'avenant pour les rampes des ferries a été étudié. Ont été conduites plusieurs réunions avec la commune et le port de Fortune pour l'exploitation des ferries. Le dossier de construction des navires a été présenté par le responsable des Affaires Juridiques à la Commission Centrale de Sécurité à Paris qui l'a approuvé.

L'analyse de l'impossibilité pour une collectivité locale à conclure une convention collective a été confirmée par le Ministère du Développement Durable, en charge des transports. La recherche de solutions pérennes pour l'organisation de la desserte inter-îles par voie aérienne est toujours en cours.

Plusieurs projets ont fait l'objet d'étude comme les textes réformant la Caisse de Prévoyance Sociale. Des projets ont été lancés comme l'occupation du domaine public portuaire pour les quais d'accueil des ferries sur les quais de l'usine de pêche, que l'État refuse de concéder à la Collectivité.

De nombreuses délibérations ont été préparées, notamment en collaboration avec l'administration générale et les services concernés comme la fin de l'autonomie financière de la Régie Transports Maritimes et la reprise du Comité Régional du Tourisme.

Divers

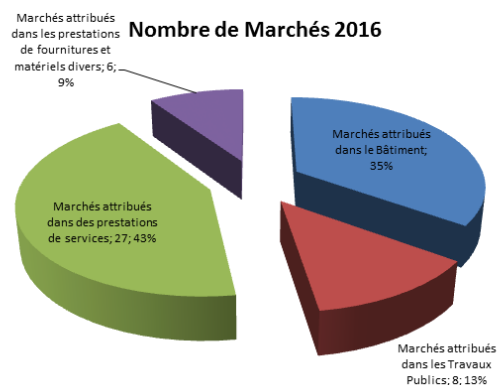
Suite à la demande du Président du Conseil Territorial, Microsoft a pris en charge officiellement le fuseau horaire de Saint-Pierre-et-Miquelon dans de nombreuses versions de Windows.

Le suivi et la mise en œuvre du marché des ferries, des sites d'accueil et de la réorganisation du transport maritime ont été transférés à la Direction Transport au mois d'octobre 2016.



La Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon a attribué en 2016 soixante-trois marchés :

NOMBRE DE MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2016	
Dans le Bâtiment	22
Dans les Travaux Publics	8
Dans des prestations de services	27
Dans les prestations de fournitures et matériels divers	6
Total	63

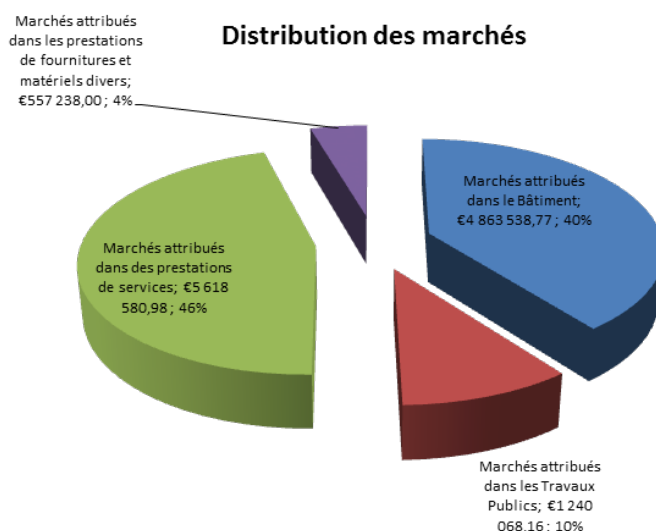


L'ensemble des consultations représente un volume financier de douze millions deux cent soixante-dix-neuf mille quatre cent vingt-cinq euros et quatre-vingt-onze cents.

Réparti comme suit :

VOLUME FINANCIER 2016	
Marchés attribués dans le Bâtiment	4 863 538,77 €
Marchés attribués dans les Travaux Publics	1 240 068,16 €
Marchés attribués dans des prestations de services	5 618 580,98 €
Marchés attribués dans les prestations de fournitures et matériels divers	557 238,00 €
Total	12 279 425,91 €

Les services de l'Administration Générale et la Commande Publique ont convoqué 15 Commissions d'Appel d'Offres et 34 Commissions À Procédure Adaptée.



Le chargé de Communication Interne participe à la définition et à la mise en oeuvre des orientations stratégiques en matière de communication interne, pour le compte de la Direction Générale des Services et de la Direction des Ressources Humaines. Il informe les agents sur l'actualité de la Collectivité.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2016



En mars 2016, lancement d'une plateforme **intranet**. Ce nouvel outil, entièrement géré par le service Communication Interne, permet aux agents d'être informés au quotidien sur les différents projets et actions des services de la Collectivité. Un espace qui se veut collaboratif et convivial. Au cours de l'année 2016, plus de 200 articles ont été publiés, de nouvelles rubriques déployées afin d'apporter des contenus supplémentaires et ainsi fidéliser les utilisateurs.

Réalisation des **supports de communication** pour les services de la Collectivité (affiches, dépliants, plaquettes, flyers, visuels, brochures, bons d'achat, cartons d'invitation, programme, cartes d'abonnement...). Le service supervise l'organisation de l'événementiel interne et réalise des reportages photographiques des événements pour les besoins des services.



Organigramme

En octobre 2016, un nouvel organigramme est présenté aux conseillers territoriaux offrant ainsi une lisibilité sur la nouvelle organisation des services de la Collectivité en lien avec les missions attendues au niveau du plan d'action 2015-2020 du Schéma de Développement Stratégique et la reprise en direct des missions confiées au Comité Régional du Tourisme au sein du Pôle Développement Attractif.

PERSPECTIVES 2017

En 2017, le service s'attachera à faire vivre et animer l'intranet pour faciliter la transmission des informations nécessaires à l'action collective.



RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2016

Transmission dématérialisée de la paye : 966 pièces justificatives transmises et 2464 bulletins de salaire.

Dématérialisation des grilles d'entretien professionnel

L'objectif des entretiens professionnels, c'est avant tout de fournir des informations utiles, qui représentent des indicateurs du climat social de la Collectivité, des compétences de ses agents et de leurs souhaits d'évolutions. Il était donc indispensable que les données soit faciles à visualiser et à exploiter. C'est pour cela que la Direction des Ressources Humaines s'est engagée dans la dématérialisation des grilles des entretiens professionnels.

Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Ce nouvel outil indemnitaire a vocation à se substituer aux régimes indemnitaires ayant le même objet.

Le système de primes actuel très complexe et fragmenté, nuisait à sa visibilité. Le RIFSEEP avait donc pour objet de rationaliser et simplifier le paysage indemnitaire et aussi de valoriser l'ensemble des parcours professionnels, et non plus seulement ceux marqués par un accroissement significatif de responsabilités. La délibération instaurant ce changement a été votée en décembre et sera appliquée dès janvier 2017.

Réforme de la catégorie B : les nouvelles échelles de rémunération des agents de catégorie B ont été revalorisées à compter du 1er janvier 2016 entraînant le reclassement des agents concernés.

Dialogue social : **Adoption du protocole de bon usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication** applicables aux organisations syndicales. Ce protocole négocié avec les représentants du personnel donne la possibilité aux organisations syndicales d'utiliser l'intranet et la messagerie électronique de la Collectivité.

Communication du rapport 2015 sur l'état de la Collectivité (REC) synthétisant les principales données quantitatives afin d'apprécier l'état des ressources humaines. Il s'intéresse notamment aux évolutions en termes de statut, de formation, d'absentéisme ou encore de rémunération.

Créations de postes : dans le cadre de la fiche action 2.3 du plan d'action 2015-2020 du Schéma de Développement Stratégique et afin que la Régie Transports Maritimes puisse promouvoir le territoire et élaborer une stratégie commerciale, création d'un poste d'agent commercial et marketing.

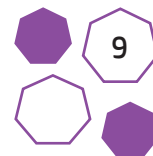
Suite à la réorganisation de la filière touristique et notamment de la reprise des activités du Comité Régional du Tourisme en direct par la Collectivité Territoriale, création de **8 postes** répartis au sein du Pôle Développement Attractif (3 à la Direction Tourisme, 2 à la Maison de la Nature et de l'Environnement, 2 à la Régie Transports Maritimes et 1 à l'Arche).

Plusieurs changements de postes suite à des **mobilités internes** ont été effectués au Centre Culturel et Sportif, à l'Arche ainsi qu'à la Patinoire. Pour pallier aux besoins de ces structures, il a été créé un poste d'adjoint technique et deux postes d'adjoints du patrimoine.

Dans le cadre de l'attribution des logements de la résidence Pomme de Pré à Miquelon pour les personnes âgées, il a été créé un poste de maître de maison en charge de l'élaboration des repas notamment.

Enfin, afin d'éviter à chaque structure de la Collectivité à Miquelon de faire appel à un organisme extérieur pour effectuer l'entretien de leurs locaux, création d'un poste d'adjoint technique chargé de l'entretien des locaux de la résidence Pomme de Pré, du bureau de la Collectivité, de la CAERN et du hall d'accueil de l'aéroport de Miquelon.

À souligner également la reprise en direct de l'ensemble du personnel à terre de la Régie Transports Maritimes.



Gestion des compétences

Nombre de jours de formations : **238.50 jours**

CAT A : 18 agents

CAT B : 27 agents

CAT C : 65 agents

Nombre de jours de missions : **71 jours**

CAT A : 9 agents

CAT B : 2 agents

CAT C : 8 agents

Concours

En 2016, 8 agents de la Collectivité se sont présentés aux épreuves d'admissibilité du concours de catégorie B.

Parmi eux, **3 agents** sur les 4 retenus pour les épreuves d'admission ont obtenu le concours de catégorie B, nous affichons un taux de réussite de 75% : 2 agents ont obtenu le concours de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe. Un troisième a obtenu le concours d'animateur territorial.

Formation protection de l'enfance

La Collectivité forme ses agents et partenaires dans le domaine de la protection de l'enfance.

La loi 2007-293 portant réforme de la protection de l'enfance du 5 mars 2007 s'articule autour de trois points : une meilleure organisation du signalement, le renforcement de la prévention, la diversification des modes de prise en charge des enfants.

Ce cycle de formation a permis aux agents de la Collectivité d'affiner leurs connaissances et compétences dans le domaine de la protection de l'enfance, pour une réponse plus efficace de nos services.

Elle a également permis aux partenaires, sur le volet formatif, d'acquérir des connaissances communes en protection de l'enfance, nécessaires à la mise en œuvre de la politique de prévention et de protection de l'enfance sur le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon.

PERSPECTIVES 2017

Poursuite de la mise en œuvre du PPCR (reclassement et revalorisation indiciaire, cadence unique d'avancement d'échelon).

Transfert Primes/Points : mise en œuvre progressive selon les cadres d'emplois d'intégration d'une partie des primes dans le traitement indiciaire des fonctionnaires pour augmenter leur pension de retraite.

Nomination d'un Conseiller de Prévention afin d'élaborer le document unique, de former et de sensibiliser les agents aux risques professionnels.

Déploiement du RIFSEEP pour tous les cadres d'emplois concernés.



La Direction des Finances et des Moyens travaille en étroite collaboration avec la Direction Générale des Services et les directions opérationnelles. Elle se décline en trois services :

- le service Budget-Marchés (2 agents)
- le service Dépenses-Recettes (3 agents)
- le service Moyens Généraux (2 agents)

LES SERVICES FINANCIERS ont pour mission d'assurer la gestion budgétaire et financière de la collectivité. Pour ce faire, ils s'efforcent de répondre aux objectifs suivants :

- assurer les grands équilibres financiers de la Collectivité Territoriale
- analyser et mettre en œuvre les grandes réformes structurelles
- maîtriser les risques financiers à moyen et long terme

Les principales missions sont :

- contrôle et ordonnancement de l'ensemble des dépenses et des recettes de la Collectivité, avant transmission pour règlement ou encaissement au comptable
- gestion de la dette territoriale : dette propre, garantie d'emprunt
- gestion et suivi des recettes fiscales et recettes de l'État et de l'Europe (dotations et compensations diverses)
- préparation du budget : assistance aux services, préparation et suivi des arbitrages, réalisation des documents budgétaires, recueil et mise en forme des annexes obligatoires du budget
- réalisation d'études financières rétrospectives et prospectives

Nombre de mandats émis : 20 816	Nombre de titres émis : 4 723
Nombre de mandats annulés : 18	Nombre de titres annulés : 42
Nombre de mandats rejetés : 212	Nombre de titres rejetés : 40
Nombre d'utilisateurs du logiciel financier ASTRE : 74	

GRANDS ÉVÉNEMENTS 2016

- Dématérialisation des marchés publics et de la paye
- Lancement du projet de dématérialisation des pièces justificatives de type facture avec pour objectif le respect de la réglementation applicable au 1^{er} janvier 2017 (chorus CPP)

LES PERSPECTIVES 2017

- Intensifier la mise en place de la dématérialisation en accompagnant les agents à la conduite du changement
- Harmoniser et optimiser la gestion des régies (informatisation)
- Mise en place de la Carte d'Achat Public
- Assurer les formations et l'assistance aux utilisateurs du logiciel financier ASTRE
- Développer la gestion des marchés publics dans ASTRE

LE SERVICE DES MOYENS GÉNÉRAUX a pour objectif principal l'optimisation des divers moyens logistiques et matériels affectés au fonctionnement courant des services de la Collectivité.

Il centralise certains achats et en gère les stocks : consommables informatiques, consommables de bureau, mobiliers de bureau, nettoyage de locaux, maintenance des photocopieurs et autres matériels de bureau et informatique, documentation et abonnements, cotisations, équipements de protection individuelle, etc.

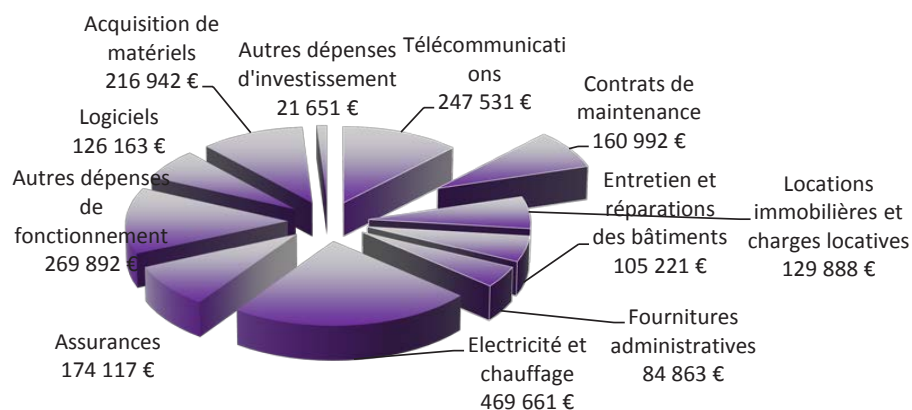
Il assure le renouvellement des postes informatiques, des logiciels métiers et techniques et des centraux téléphoniques.

Les achats peuvent être aussi variés que les missions des services territoriaux.

En lien direct avec les fournisseurs et tous les services, il s'efforce toujours de faire les choix judicieux, pertinents et au meilleur coût.

Budget 2016 des Moyens Généraux : 2,007 M€	
Prévu en fonctionnement : 1,820 M€	Réalisé en fonctionnement : 1,653 M€
Prévu en investissement : 0,518 M€	Réalisé en investissement : 0,365 M€

Un montant de 1,653 M€ a été alloué pour assurer le règlement des dépenses afférentes au fonctionnement courant des services territoriaux de Saint-Pierre (le fonctionnement des services de Miquelon étant imputé au budget de l'Annexe Territoriale de Miquelon). En investissement, les dépenses se chiffrent à près de 365 000 €.



Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont les suivants :

- les dépenses liées à la fourniture des fluides (électricité et fuel) ont représenté un montant de 470 k€, soit **23,4%** du budget total
- les dépenses liées aux télécommunications ont représenté un montant de 248 k€, soit **12,3%** du budget total. La dépense intègre les liaisons par fibre optique pour 144 k€
- le montant des assurances s'affiche à hauteur de 174 k€, soit **8,7%** du budget total
- un montant de 161 k€, soit **8%**, a été consacré aux règlements des prestations effectuées au titre des contrats de maintenance
- les dépenses liées aux locations immobilières et aux charges locatives ont représenté un montant de 130 k€, soit **6,5%** du budget total
- les dépenses d'entretien et de réparation des bâtiments ont représenté un montant de 105 k€, soit **5,2%** du budget total
- les dépenses liées à l'achat de fournitures de bureau, papier, imprimés et petits matériels ont représenté un montant de 85 k€ soit **4,2%** du budget total

En investissement, les principales dépenses concernent :

- les acquisitions de logiciels pour 126 k€, soit **6,3%** du budget total. Le montant comprend le solde payé pour le logiciel SYDONIA d'un montant de 110 k€
- l'acquisition des matériels a représenté un montant de 217 k€, soit **10,8%**. Ce montant se répartit entre les renouvellements programmés, notamment pour les postes informatiques et photocopieurs, et les nouvelles acquisitions liées à la mise en place de nouvelles directions et services (Direction Tourisme, Direction Patrimoine Sport Culture, Centre d'Information Touristique, service de Numérisation au sein de l'Administration Générale,...)

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ

Suite à l'intégration de la Régie Transports Maritimes au budget territorial 2016, les données qui suivent concernant les exercices antérieurs (2012 à 2015) cumulent les dépenses et recettes des deux budgets.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Achats, services, gestion générale	9 253 280,02 €	Impôts et taxes	27 351 257,41 €
Personnel	10 384 757,54 €	Participations et compensations	5 337 247,13 €
Participations, allocations et subventions	11 875 792,04 €	Produits des services	1 763 263,35 €
Frais financiers	822 854,40 €	Produits exceptionnels	2 433 382,10 €
Charges exceptionnelles	158 365,04 €	Autres	1 735 107,43 €
Total	32 495 049,04 €	Total	38 620 257,42 €

(mouvements réels)

Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 1,56 M€, passant de 30,926 M€ en 2015 à 32,495 M€ en 2016. L'évolution concerne principalement les postes « achats, services, gestion générale » et « personnel ».

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 3,627 M€ par rapport à 2015 (34,993 M€). Les évolutions les plus significatives portent sur les impôts et taxes (+ 1,585 M€) et sur les produits exceptionnels (+ 1,918 M€).

L'ÉPARGNE BRUTE ET L'ÉPARGNE NETTE

Solde de la section de fonctionnement, l'épargne brute est un indicateur de l'indépendance financière. Il reflète la capacité à rembourser les emprunts et à financer les investissements nouveaux. Elle s'élève en 2016 à 6,125 millions d'euros contre 4,067 millions en 2015.

Après le remboursement en capital de la dette qui s'est élevé à 1,517 million d'euros en 2016, la Collectivité a disposé d'une épargne nette de 4,608 M€ pour le financement de ses investissements.

ÉPARGNE NETTE (EN M€)	2012	2013	2014	2015	2016
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	36,096	34,613	33,528	34,993	38,620
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	29,464	30,569	29,039	30,926	32,495
ÉPARGNE BRUTE	6,632	4,044	4,489	4,067	6,125
AMORTISSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL	1,838	1,822	1,817	1,629	1,517
ÉPARGNE NETTE	4,794	2,222	2,672	2,438	4,608

LE BESOIN DE FINANCEMENT

Le besoin de financement est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses réelles propres à l'exercice de la section d'investissement. Il s'élève à 14,042 M€ en 2016.

Besoin de financement (en M€)	2012	2013	2014	2015	2016
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	11,851	13,011	6,706	5,905	13,124
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	16,598	12,998	9,336	12,263	27,166
BESOIN DE FINANCEMENT	4,747	-0,013	2,630	6,358	14,042

LE RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice se détermine en agrégeant l'épargne nette, le besoin de financement ainsi que le recours à l'emprunt.

Il convient d'ajouter au **résultat de l'exercice** ainsi obtenu les excédents antérieurs, afin de déterminer le **résultat cumulé** à la fin de l'exercice.

Fonctionnement (en M€)		Investissement (en M€)	
Recettes	38,620	Recettes	13,124
- Dépenses	32,495	- Dépenses	27,166
- Remboursement dette en capital	1,517		
Epargne nette	4,608	Besoin de financement	-14,042

Résultat propre	-9,435	
		+
Recours emprunt	16,875	
Résultat exercice	7,440	
		+
Excédent reporté	3,525	
		=
Excédent cumulé	10,965	

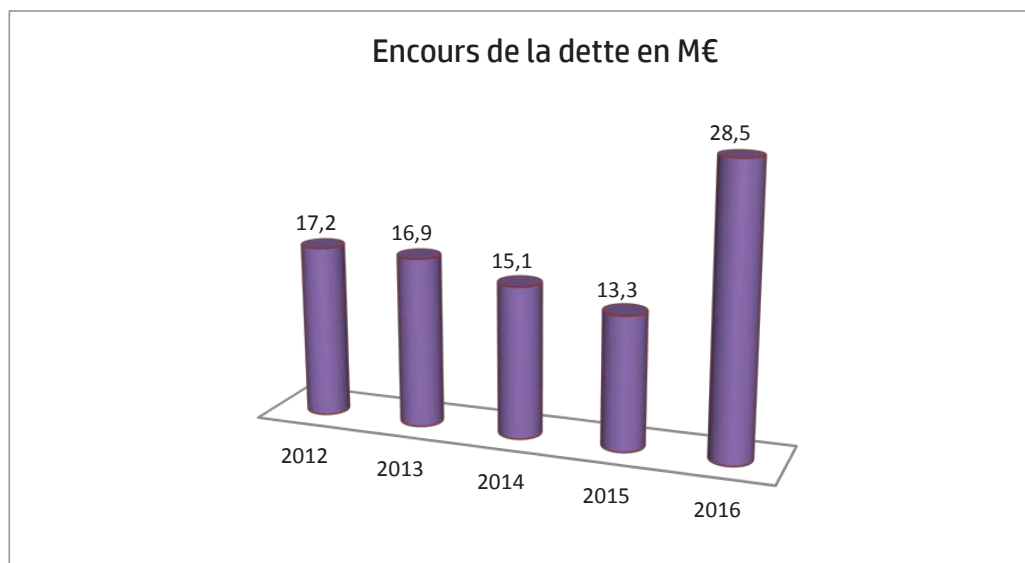
les recettes
 les dépenses

Le résultat 2016 est excédentaire de 10,965 M€. Le résultat propre (qui ne se concentre que sur les seules dépenses et recettes de l'exercice) s'affiche en 2016 à 7,440 M€.

L'ÉVOLUTION DE LA DETTE

La Collectivité a mobilisé des emprunts nouveaux à hauteur de 16,875 M€ en 2016 pour la réalisation de nouvelles opérations d'investissement (ferries et câble numérique).

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de l'encours de dette depuis 2012. Après une phase de désendettement de 2012 à 2015, la tendance s'inverse à compter de 2016.

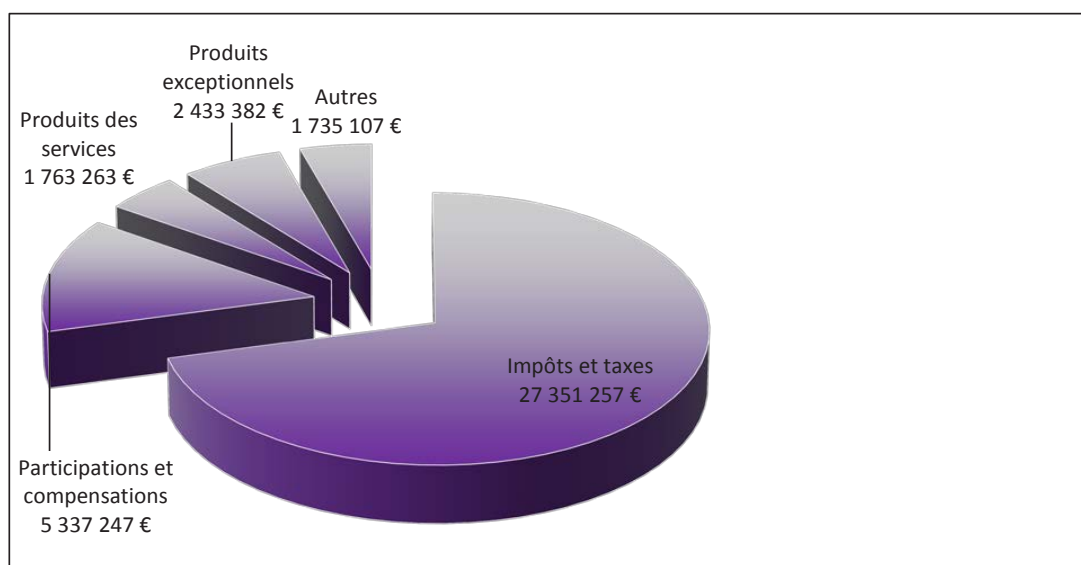


Compte-tenu du recours à l'emprunt sur 2016, la capacité de désendettement de la Collectivité s'est détériorée : si la totalité de l'épargne brute était affectée au remboursement de la dette, il faudrait 4,6 ans à la Collectivité pour se désendetter (contre 3,2 en 2015).

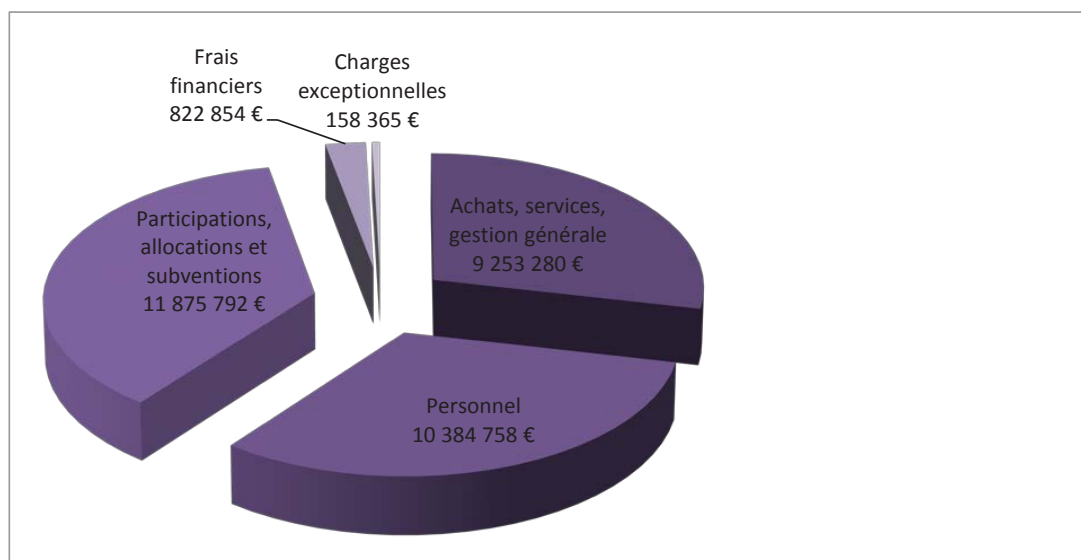
L'EXÉCUTION DU BUDGET 2016

La section de fonctionnement retrace l'exploitation courante et régulière des services territoriaux. Elle comprend les dépenses annuelles, permanentes et obligatoires (rémunération du personnel, frais d'administration générale, dépenses d'action sociale, transports scolaires...). Les recettes se composent à près de 85% de recettes fiscales et dotations de l'Etat.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



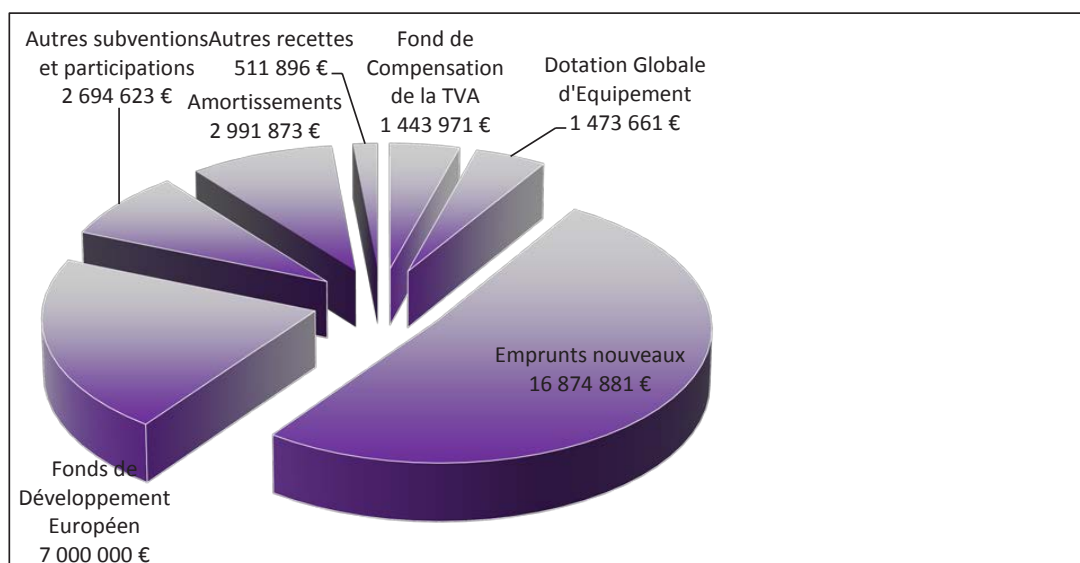
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



La section d'investissement retrace, en dépenses et en recettes, les opérations permettant d'accroître le patrimoine collectif de la Collectivité (investissements directs) ou de tiers (investissements indirects). Le niveau élevé des investissements 2016 (27,166 M€) a rendu nécessaire la réalisation d'emprunts nouveaux.

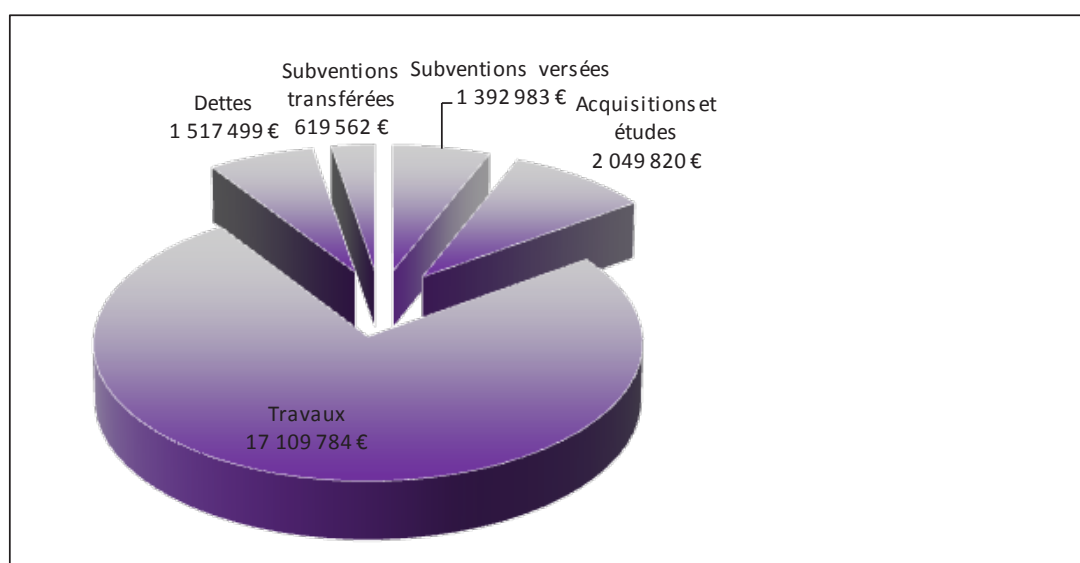
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

(réelles + dotation aux amortissements prélevée de la section de fonctionnement)



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(réelles + quote-part des subventions transférées vers la section de fonctionnement)



AIDE AUX SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET À FORT POTENTIEL

La Collectivité Territoriale appuie les initiatives des ressortissants locaux qui contribuent à l'image d'excellence que ceux-ci peuvent véhiculer à l'extérieur. Ce nouveau dispositif est destiné aux sportifs de haut niveau et assimilés, issus de l'Archipel et évoluant toujours au sein des clubs locaux, afin de leur offrir des conditions optimales pour la poursuite de leurs projets sportifs.

Cette bourse, d'une valeur de **4 000€** est conditionnée à l'inscription, sur les listes du Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports, des sportifs de haut niveau, dans les 4 catégories : élite, sénior, reconversion, et jeune ou sur la liste des sportifs espoirs et partenaires d'entraînement.

Une estimation prévisionnelle de 2 demandes par année a été établie, soit un budget prévisionnel de 8 000€ /an.

DISPOSITIF CONGÉS PAYÉS EN MÉTROPOLE attribués à des personnes ne bénéficiant pas de congés bonifiés.

La Collectivité Territoriale offre chaque année quatre allers-retours sur la métropole à des personnes n'ayant pas séjourné dans l'hexagone depuis plusieurs années.

Le budget total 2016 pour la Collectivité concernant ce dispositif s'élève à **27 672.66€**, indemnités comprises.

DISPOSITIF D'AIDE À LA CONSTITUTION D'UN FONDS DE ROULEMENT

La Collectivité Territoriale peut attribuer une aide à une personne physique qui s'engage à l'affecter au Fonds de Roulement d'une société créée ou reprise, ou, le cas échéant, à l'utiliser pour le fonctionnement de son entreprise individuelle.

Le montant de cette aide est fixé à 3 050€, son versement intervient sur arrêté du Président en deux fois : (2 050€ au démarrage et 1 000€ après 3 mois de fonctionnement).

Concernant l'année 2016, la Collectivité a versé aux différentes entreprises **57 000€, pour 20 dossiers** de demande.

Dispositifs instituant des mesures d'ordre économique et social pour le soutien de la pêche artisanale à Saint-Pierre-et-Miquelon

AIDE À L'INVESTISSEMENT

L'aide de la Collectivité consiste en l'attribution d'une subvention égale à 33% du montant de l'investissement (embarcation / moteur). Pour l'année 2016, 3 demandes ont été faites auprès de la Collectivité Territoriale, pour un montant total versé de **48 452€** (reste à verser deux soldes de dossiers déjà engagés dès réception des pièces, toujours au titre de l'année 2016).

AIDE VESTIMENTAIRE

Chaque année, l'artisan-pêcheur peut bénéficier, sur présentation de factures acquittées, d'une prime dite d'équipement vestimentaire plafonnée à un montant maximum de 114.34€. Cette aide est versée sur justificatifs en début d'exercice N au titre de N-1. Pour l'année 2016 une seule demande de traitée.

INDEMNITÉS SAISONNIÈRES PÊCHE

Tous les marins pêcheurs artisans, embarqués au 1^{er} mai pour les non-pensionnés et au 1^{er} juin pour les pensionnés, peuvent bénéficier de cette mesure. Chaque marin devra justifier d'une activité minimum appréciée sur le nombre de jours de mer et attester sur l'honneur qu'il n'a pas bénéficié d'un revenu supérieur ou égal à 27 500€.

Pour l'année 2016, 19 marins ont pu prétendre à cette aide versée de janvier à avril et de octobre à décembre de l'année N au titre de l'année N-1. Le montant total versé par la Collectivité Territoriale s'élève à **131 026€** (soit 1 006€ par marin et par mois pour les non-pensionnés et 808€ pour les pensionnés).

AIDE À LA PRODUCTION

Tout armement à la pêche artisanale bénéficie en fin de campagne d'une prime calculée sur la production des espèces pêchées et commercialisées. Ces espèces sont abondées de coefficients dont l'application donne une production exprimée en équivalence-morue. Le montant de cette aide est fixé à 0.05 cts par kilogramme de produits exprimés en équivalence morue. Elle est payée à chaque marin-pêcheur, présent au rôle d'équipage pendant toute la durée de la campagne.

Cette aide est versée en début d'année N au titre de l'année N-1. Pour l'année 2016 la Collectivité a versé **34 985.08€** au titre de l'aide à la production 2015.

AIDE AU CARBURANT

Les patrons d'armements armés à la pêche artisanale bénéficient d'une aide sur la valeur des carburants consommés au cours de chaque campagne de pêche.

Pour les embarcations dont la longueur est inférieure à 9 mètres, cette aide est fixée à 60% de la valeur du gas-oil et/ou à 50% de la valeur de l'essence.

Selon la date de réception des justificatifs ainsi que la date de clôture budgétaire annuelle, l'aide est versée soit en fin d'année ou en début d'année suivante.

En 2016 la Collectivité a versé un montant totale d'aide au carburant de **54 426.16€**.

DISPOSITIF DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT privé pour le développement des capacités d'hébergement de types « Maison d'Hôtes », d'Hôtellerie sur les segments d'entrée de gamme au haut de gamme et des équipements haut de gamme créé par délibération n° 149-2015 du 07 juillet 2015.

Ce dispositif a été réactualisé à 3 reprises durant l'année 2016. Ces changements font suite à des nécessités de clarification ou d'ajustements identifiées dans le cadre des échanges avec les porteurs de projets. Ainsi, 3 délibérations ont été adoptées dans ce sens :

Par délibération n° 133-2016 du 27 mai 2016, la durée obligatoire d'activité concernant les chambres d'hôtes fixée initialement à 10 ans a été abaissée à 5 ans. En effet, il est apparu évident que la durée minimum obligatoire de l'activité pouvait s'avérer trop contraignante par rapport au profil des exploitants et devenir un frein à toute initiative privée.

Par ailleurs, une clarification a été apportée concernant les modalités d'exécution des travaux à réaliser obligatoirement par une entreprise.

Par délibération n° 213-2016 du 06 septembre 2016, a été élargie la liste des investissements éligibles au dispositif d'aides en y intégrant les biens mobiliers et immobiliers acquis par crédit bail.

Par délibération n° 299-2016 du 29 novembre 2016, le taux de l'apport personnel sur fonds propres a été abaissé à 5 % au lieu de 15 % précédemment.

BOURSES TERRITORIALES

La cérémonie des bourses d'excellence s'est déroulée le mercredi 06 juillet 2016 à l'Hôtel du Territoire. Deux jeunes ont obtenu des bourses sportives :

pour la tranche d'âge 12-17 ans : **2308€**

pour la tranche d'âge 18-25 ans : **2500€**



SOUTIEN À LA PRODUCTION ARTISTIQUE LOCALE

Dispositif instauré par délibération n° 205-2012 du 12 juillet 2012

Trois ouvrages et un album ont fait l'objet d'un soutien territorial au titre de l'année 2016.

Montant total des aides octroyées 7835.93€.

CONVENTIONS PLURIANNUELLES 2016

L'établissement de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens a pour objet d'accompagner les initiatives locales concourant à l'essor culturel de l'Archipel ou au développement économique des îles.

A ce titre la Collectivité Territoriale a conclu des conventions visant à sécuriser les financements sur des périodes plus longues afin d'offrir une visibilité à moyen terme aux associations et aux établissements publics. Ce dispositif leur permet de se projeter dans leurs projets.

CACIMA : 2016-2018 Financement visant la revitalisation des centres villes – embauche d'un animateur de ville 53 000€

Ligue de Pelote Basque : 2017-2019 pour un montant de 24 000€

Rock N' Rhum : 2016-2019 - 175 000€

Coureurs de l'Isthme : 25km de Miquelon 2017-2019 : 43 500€

Autres :

Le Butokuden Dojo (2016-2018)

Spm Aide aux Animaux (2017-2019)

Saint-Pierre Tennis Action (2017-2019)

PASS' SPORT CULTURE

L'opération Pass'Sport Culture a été reconduite en 2016. Pour mémoire, ce dispositif instauré en 2010 s'adresse aux jeunes se situant dans la tranche d'âges des 6-16 ans. Il a pour objectif de promouvoir la pratique d'activités culturelles, sportives ou de loisirs en apportant une aide directe aux jeunes. Ainsi cinq chèques d'une valeur de 10 euros leur sont distribués et leur permettent de bénéficier d'une réduction dans les domaines tels que la musique, le théâtre, le sport, les activités artistiques et de loisirs.

Pour l'année 2016, le montant total de la dépense enregistrée pour ce dispositif a été de **24 520 €**, ce qui correspond à une utilisation de 2 452 chèques. 491 jeunes ont donc bénéficié du dispositif.



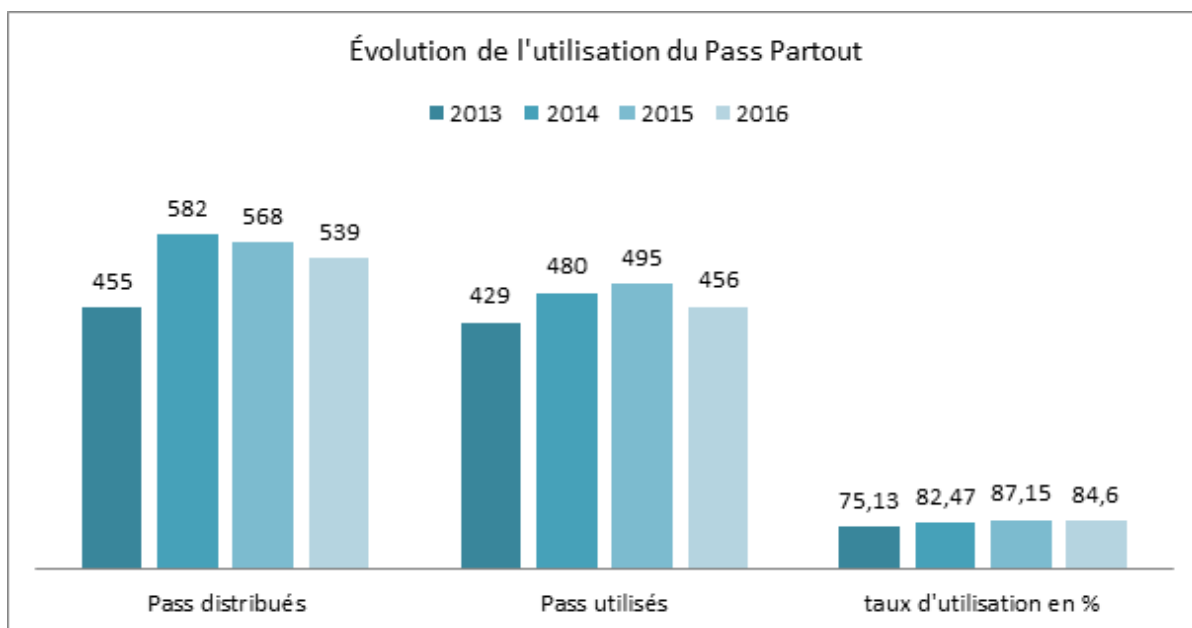
Si l'on établit un comparatif de l'utilisation des chèques entre l'année 2015 et 2016, on remarque une légère baisse pour l'année 2016 par rapport à 2015 de l'ordre de 6,48 %, soit 34 bénéficiaires en moins par rapport à 2015. En effet, en 2015, 2622 chèques avaient été utilisés.

PASS PARTOUT 2016

L'opération Pass-Partout instaurée par délibération du 29 mars 2013 a été renouvelée pour la rentrée scolaire 2016.

Le 8 septembre 2016, les pass ont été distribués au Lycée Émile Letournel, au Collège Saint-Christophe et au Collège de Miquelon. Pour mémoire, les élèves du secondaire des établissements publics et privé de l'Archipel, bénéficient d'un chèque d'une valeur de 20€ qu'ils peuvent utiliser dans l'un des commerces partenaires de leur choix pour des dépenses liées à l'achat de fournitures scolaires de petits équipements sportifs.

Pour la rentrée scolaire 2016, 539 pass partout ont été distribués. Le montant total de la dépense enregistrée pour ce dispositif a été de **9 120€**, ce qui correspond au paiement de 456 chèques. Le taux d'utilisation s'élève donc à 84,60 %.



Une évolution croissante est constatée sur la période 2013-2014 concernant l'utilisation du nombre de Pass-partout. Pour 2016, une inversion de la tendance se fait remarquer avec un taux d'utilisation de 84,60 % contre 87,15 % en 2015. Différents facteurs peuvent expliquer la baisse : désintérêt du dispositif eu égard au montant de l'aide apportée (20 €) ; la remise des pass au service de la Vie Scolaire a eu lieu la semaine de la rentrée scolaire, soit le 08 septembre. La transmission aux élèves intervient les jours suivants et pour certains, les achats ont peut-être déjà été effectués. Il pourrait être envisagé de repenser la procédure liée à la distribution des chèques.

DISPOSITIF D'AIDE AUX INVESTISSEMENTS ET AUX PRODUCTIONS LOCALES

Ce dispositif a été créé le 30 janvier 2015 par délibération n° 12-2015 et a fait l'objet de modifications par délibération 75 et 136-2015. Finalement, pour une meilleure lisibilité des exonérations douanières accordées aux entreprises pour certains types d'importations, dont celles prévues au titre du CIPL, il est apparu opportun de codifier l'ensemble des dispositions existantes dans un document unique intitulé « Code des exonérations de Saint-Pierre-et-Miquelon ». Une délibération (255-2016) a donc été votée en ce sens, en séance officielle du 18 octobre 2016. Cette délibération abroge également les textes adoptés antérieurement. Le Comité des Investissements, chargé d'examiner les demandes d'agrément préalablement instruites par le Service des Douanes, s'est réuni à 5 reprises durant l'année 2016. 37 dossiers y ont été examinés et ont fait l'objet de 34 arrêtés signés en 2016 pour des exonérations de droits et taxes douanières ou des subventions accordées dans le cadre d'achat de biens d'investissement sur le marché local.

Années	Subventions	Arrêtés	Exonérations			Arrêtés
			Part CT	Part Mairies	Total	
2015	25 213,02 €	5	179 091,38 €	149 806,62 €	328 898,00 €	23
2016	97 989,00 €	6	89 409,82 €	65 169,18 €	154 579,00 €	28

Pour la seconde année d'application du dispositif, on peut constater l'évolution à la hausse par rapport à 2015, du montant des subventions accordées aux entreprises (+288 % environ) dans le cadre d'acquisition de biens d'investissement sur le marché local. Toutefois, le nombre de dossiers examinés s'y rapportant s'avère sensiblement identique (6 en 2016 contre 5 en 2015). Par contre, le montant total des exonérations accordées en 2016 baisse considérablement par rapport à 2015. Il passe de 328 898€ à 154 579€, soit une diminution d'environ 53 % tandis que le nombre de dossiers examinés s'y rapportant passe de 23 en 2015 à 28 en 2016.

COMMISSION LOCALE D'AIDE À L'INVESTISSEMENT

Durant l'année 2016, la Commission Locale d'Aide à l'Investissement s'est réunie à 4 reprises pour examiner 7 dossiers de demandes d'agrément. Au regard des critères d'éligibilité tels que précisés par la délibération n° 48-2012 du 27 février 2012 en son article 2, 4 demandes ont fait l'objet d'un arrêté d'agrément.

CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ÉTAT-CT

Mairie Saint-Pierre : 100 000€ visant l'acquisition d'un navire effectuant la desserte de l'Île aux Marins.
CACIMA : 13 000€ pour le fonctionnement de l'Observatoire Économique Franco-Canadien.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Office de la Culture, des Sports, de la Jeunesse et de Loisirs

Pour 2016, sur les crédits affectés à l'Office de la Culture, des Sports, de la Jeunesse et de Loisirs, **175 000€** de subventions de fonctionnement ont été répartis entre 30 associations.

Les financements accordés viennent en soutien aux dépenses engagées par les associations dans le cadre d'actions nouvelles et innovantes, pour l'emploi d'éducateurs, des actions en faveur de la jeunesse, des déplacements, des manifestations ou encore pour des formations ou l'acquisition de matériel.

Hors Office

La Collectivité Territoriale soutient également un grand nombre d'associations dont les actions n'entrent pas dans le périmètre d'intervention de l'Office des Sports, de la Culture, de la Jeunesse et de Loisirs. Leurs demandes de subventions sont alors examinées en commission hors Office. Sont également étudiées hors Office, les demandes des associations pour lesquelles les subventions accordées s'avèrent supérieures à 23 000 € et donnent lieu à l'établissement d'une convention ainsi que les demandes émanant des établissements publics (telle la CACIMA) ou des Communes.

Il peut s'agir selon l'objet de la demande, de subventions de fonctionnement ou d'investissement.

Ainsi pour l'année 2016, **43 délibérations** ont été adoptées pour l'attribution de subventions annuelles de fonctionnement pour un montant total de 1 057 033€ en faveur des associations, de la CACIMA et de syndicats. Parmi les subventions accordées, on peut noter le soutien apporté :

- aux associations scolaires, pour leurs activités et voyages pédagogiques : 6 200€
- à l'association Sauvegarde du Patrimoine œuvrant pour la préservation du patrimoine de l'Archipel : 35 280€
- à l'association la Ligue de Pelote Basque pour la mise en œuvre de son projet « Ternua » : 40 000€
- à l'association ADLIAN : 122 075 €

aux quatre associations suivantes pour les frais de rémunération d'un entraîneur, pour un montant global de 170 928€ :

- L'association Les Drakkars
- Le Club de Patinage sur Glace
- Le Hong Sang Nae Club
- L'association du Hockey Mineur



7 délibérations ont été adoptées pour l'attribution de subventions d'équipement pour un montant total de **204 495€** intervenant en faveur de :

- Mairie de Saint-Pierre : 100 000€ pour l'acquisition d'un navire pour la desserte de l'Île aux Marins. Cette contribution intervient dans le cadre du Contrat de Développement État-Collectivité Territoriale 2015-2018
- L'association La Foulée des Îles : 1 635€
- Le Francoforum : 29 355€
- 3 entreprises œuvrant dans le secteur de la pêche : 56 841€ pour l'acquisition de navires et matériels de pêche
- L'association Arts' Chipel : 16 664€

Également, au travers des différentes conventions pluriannuelles adoptées cette année ou les années antérieures, la Collectivité Territoriale a pu garantir son soutien financier au titre de l'année 2016 en faveur d'un grand nombre d'associations et établissements publics, et notamment :

- L'association Célébrations 2016 (attribution 2016 : 60 000€)
- L'association Arts' Chipel (attribution 2016 : 25 000€) pour l'organisation du festival Rock N' Rhum)
- L'association Saint-Pierre Tennis Action : 164 000€ pour ses dépenses de fonctionnement
- L'association Butokuden Dojo : 44 900€ pour ses dépenses de fonctionnement
- La CACIMA (attribution 2016 : 23 838,67€) pour l'embauche d'un animateur de ville.

Ainsi, ce ne sont pas moins de **44 associations** qui ont pu bénéficier de financements au titre de l'année 2016, dans le cadre de subventions annuelles ou pluriannuelles.

PHILATÉLIE

La Collectivité Territoriale prend en charge directement le Référent Artistique qui établit le lien entre la vision annuelle du programme et les artistes. La CT rémunère aussi les artistes sur présentation des œuvres en vue d'établir la programmation annuelle de la philatélie locale.

PERSPECTIVES 2017

Le pôle mettra l'accent sur l'accompagnement des entreprises, et le développement du numérique avec la mise en œuvre des recommandations pour inscrire l'Archipel dans une stratégie de « Smart Island ».

Nous travaillerons de manière étroite avec Archipel Développement afin de mettre en œuvre les orientations de la Collectivité en matière d'innovation et d'entrepreneuriat en réseau.

La clarification des aides de la Collectivité Territoriale en faveur des entreprises donnera lieu à la mise en forme de dispositifs et flyers explicatifs, projet qui doit être maintenu sur l'année 2017.

En matière d'aides aux associations, 2017 verra une augmentation de 25% des financements dédiés au travers de l'Office des Sports, le nombre de conventions pluriannuelles s'accroîtra également afin de sécuriser les projets privés des associations, et leur permettre de travailler dans des conditions optimales sur des initiatives à moyen terme.



CRÉATION DE LA DIRECTION PATRIMOINE SPORT CULTURE EN OCTOBRE 2016

Le Pôle Développement Attractif s'est réorganisé avec la création de trois nouvelles directions à savoir : la Direction Transport, la Direction Tourisme et depuis octobre dernier la Direction Patrimoine Sport Culture. La mission commune est de travailler en étroite collaboration afin d'optimiser le développement touristique, fer de lance du Schéma de Développement Stratégique du territoire.

En parallèle du développement touristique, cette nouvelle direction regroupe les différentes structures : L'Arche Musée et Archives, le Centre Culturel et Sportif, le Centre d'Information Touristique à Miquelon, la Maison des Loisirs, la Maison de la Nature et de l'Environnement, la Patinoire et la Mission Jeunesse.

Elle a pour mission principale la mise en œuvre d'une politique patrimoniale, sportive, culturelle et de jeunesse et d'en faire le suivi. Elle doit également impulser, piloter et évaluer les projets relatifs au patrimoine, au sport, à la culture, à la jeunesse ainsi qu'à l'offre touristique à destination des populations locales et touristiques, d'animer l'ensemble des ressources, des dispositifs et des partenaires en faveur du développement attractif du territoire.

Avec la reprise du personnel et des missions du Comité Régional du Tourisme par la Collectivité, un agent a été affecté à l'Arche et deux autres à la Maison de la Nature et de l'Environnement - Centre d'Information Touristique à Miquelon.

PERSPECTIVES 2017

- Constat et analyse du fonctionnement des structures
- Réorganisation administrative et financière des services
- Création de nouvelles régies « mixte » (2) afin d'optimiser et de moderniser les services
- Refonte de la politique tarifaire de la Collectivité dans les services avec un document unique
- Création de forfaits touristiques
- Mise en place d'une programmation annuelle et partagée entre les structures
- Relancer la Fête de la Musique (pour tous) au Square Joffre avec le CCS
- Organiser deux formations en Animation, la première sur Miquelon avec l'ensemble des animateurs afin de créer une dynamique de groupe et un travail collectif entre les cinq équipements.

CHIFFRES CLÉS

4 agents : 1 directrice, 1 assistante de direction et 2 agents comptables et budgétaires
1 local : rue Albert Briand (ancienne agence de voyages Horizon)
5 structures sportives, culturelles et de loisirs

L'Arche abrite à la fois le service des Archives et le Musée de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce regroupement est un atout pour la valorisation du patrimoine de l'Archipel auprès des visiteurs locaux et étrangers.

L'ARCHE : un nom en harmonie d'une part avec la forme architecturale du bâtiment, et d'autre part avec sa volonté d'accueil et d'ouverture. Arts et mémoire de l'Archipel : c'est ici que sont regroupés les objets du passé comme les œuvres d'aujourd'hui, les collections et les créations.

Expositions permanentes :

- 1.« Deux siècles d'histoire à Saint-Pierre-et-Miquelon »
- 2.« La guillotine »
- 3.« L'Anse à Henry : 5 000 ans d'histoire ! »

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2016

Huit expositions temporaires

« Rétrospective : Michel Borotra » Du 8 au 31 janvier

Cette rétrospective a mis en lumière l'artiste local bien connu : Michel Borotra. Amoureux de son territoire et particulièrement de son patrimoine naturel, pendant 50 ans, le peintre a su mettre en relief l'Archipel dans ses toiles : Saint-Pierre, l'Île-aux-Marins et Miquelon-Langlade. On a pu découvrir une palette très colorée, entre acryliques, dessins, illustrations d'ouvrages et réalisation de timbres.



« Les poilus de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon » Du 6 février au 6 mars

Le 3 février 1915, le Chicago, paquebot transatlantique en provenance de New-York, quittait Saint-Pierre pour emmener vers la France le plus important contingent de mobilisés. Cette exposition a dévoilé des objets mais surtout une riche iconographie, avec la présentation d'une base de données numérisées par le service des Archives. Ce travail avait aussi vocation à rejoindre celui réalisé au niveau national et international dans le cadre de la « Grande Collecte » dédiée à la Première Guerre mondiale. Il s'inscrivait également dans le programme des commémorations du bicentenaire du rattachement de l'Archipel à la France.

« Saint-Pierre-et-Miquelon, une identité insulaire française en Amérique du Nord » Du 15 mars au 10 avril

Pendant plusieurs années, Jean-François Marin a développé un travail photographique sur la question de l'identité insulaire. C'est par le biais d'une série de portraits noir et blanc et d'une série de photographies couleur de l'Archipel qu'il a tenté de croquer l'Archipel et son insularité « isolée dans un environnement anglo-saxon influent ».

« D'hier à aujourd'hui » Du 15 avril au 1er mai

La Saint-Pierraise Michèle Foliot nous a fait une présentation de toiles, aussi bien de paysages en couleurs que de reproductions de photographies anciennes de l'Archipel dans un style sépia. En complément étaient proposés des paysages et portraits d'après Jean-Baptiste-Camille Corot, peintre du 19e siècle.

« Semaine de l'Europe : l'Espagne » Du 9 au 15 mai

À partir des années 1950, la flottille espagnole morutière avait fait de Saint-Pierre son principal port d'escale et d'avitaillement en Amérique du Nord. Cette époque a été évoquée dans une exposition alliant des clichés noir et blanc de Lucien Girardin-Dagort et une série de scriptos visuels couleurs, issus d'une collaboration avec un musée basque espagnol.

« Voyage sur ce morceau de France » Du 20 au 29 mai

Après un séjour de trois années dans l'Archipel, Laurent Echenoz, passionné de photographie depuis son adolescence a souhaité offrir en retour sa vision de nos îles : paysage, animalier, macrophotographie, portraits et sports.

« Mer démontée » 11e édition du concours de photographie de l'Arche, du 1er juin au 30 septembre

Exposition de photographies amateurs présentée lors du concours annuel organisé par l'Arche. Rappelons que chaque visiteur s'étant acquitté du droit d'entrée au musée a le droit de voter pour le cliché de son choix (Prix Coup de cœur du Public). En parallèle, un jury vote et décerne un prix pour la qualité d'une seule œuvre. Cette année, le prix de la Commission philatélique n'a pas été attribué car, quelle que soit la qualité des clichés, leurs caractéristiques ne correspondaient pas aux exigences techniques liées à la réalisation d'un timbre.

« Le plaisir de la peinture à l'huile » Du 18 novembre au 4 décembre

Les huit peintres amateurs de l'atelier « Le plaisir de peindre » ont souhaité partager leurs créations dans une exposition éclectique à travers une sélection d'une trentaine de toiles : paysages, natures mortes, marines, nus et portraits.

Quatre expositions virtuelles

« Coup de filet sur les papillons locaux » depuis le 26 mars
« De Saint-Pierre-et-Miquelon à Anticosti » depuis le 22 avril
« Mer démontée » depuis le 4 octobre
« Les poilus de l'archipel » depuis le 11 novembre



Les ateliers et événements de l'Arche

Atelier d'initiation à la création d'un arbre généalogique (février)

Accompagnés de l'archiviste, les stagiaires ont pu s'initier aux techniques de réalisation d'un arbre généalogique personnalisé (modèle sur 6 générations). Celui-ci est à la fois une œuvre graphique et un moyen de partage et de transmission historique et familiale.

Deux ateliers de photographies en perfectionnement avec Jean-François MARIN (mars)

Ces ateliers se sont inscrits dans la continuité de ceux proposés en 2015 en compagnie d'un photographe professionnel. Cette fois-ci les stagiaires ont pu approfondir leurs connaissances et leur pratique.

Nuit Européenne des Musées (mai)

Pour cette 7^{ème} édition, le spectacle musical « Sur le fil » présenté par Alexandra Hernandez a invité le public à une soirée faite de chansons, d'explorations musicales et de récits. Ce fut une création spécialement conçue pour l'occasion qui constitua un rendez-vous plein d'émotions.

Atelier « Souvenirs d'autrefois » (mai)

Autour de clichés des années 60 à 90 les bénéficiaires de l'association « Restons chez nous » ont partagé leurs souvenirs et ont ainsi participé à la documentation de fonds photographiques des archives.

Journées Européennes du Patrimoine (septembre)

Pour cette édition 2016 il a été proposé au public l'ouverture gratuite du musée et la découverte ou la redécouverte des expositions permanentes et temporaires.

Fresque historique « Saint-Pierre-et-Miquelon, des hommes et des rêves » (septembre)

Dans le cadre du bicentenaire de la rétrocession des îles à la France et l'inauguration du nouveau Square Joffre, l'atelier théâtre du Centre Culturel et l'Arche ont mis en scène plus de deux cents ans d'histoire. Cette fresque historique d'une dizaine de tableaux a illustré plusieurs dates clé : le retour de 1816 ; l'expression démocratique en 1872 ; la crise économique du début du 20^e siècle ou encore le ralliement de l'archipel aux Forces Françaises Libres en 1941.

Semaine bleue (octobre)

Un nouveau rendez-vous proposé le 5 octobre qui a permis de recueillir des témoignages écrits sur l'histoire vécue des habitants de l'archipel. Une ambiance studieuse autour d'une rédaction sur le thème d'un métier exercé par nos seniors.

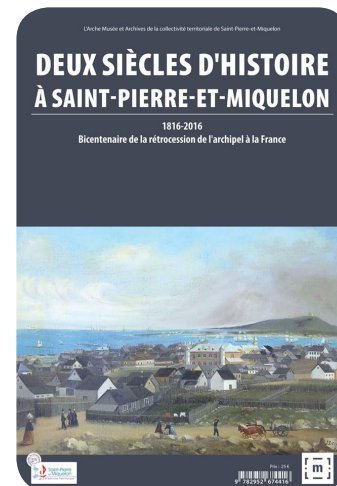
Un atelier de restauration d'œuvres d'art à l'Arche (septembre-octobre)

Le travail de Mme Tsemeloglou, restauratrice d'œuvres d'arts rentre dans le cadre d'un diagnostic et des mesures d'urgence sur les œuvres des églises de l'Île-aux-Marins et de Miquelon. Sa venue dans l'Archipel s'inscrit dans les actions mises en place par la DRAC Bretagne et le service de la DCSTEP. Les quatre semaines d'atelier à l'Arche et à Miquelon ont abouti à la restauration des toiles du chemin de croix de l'Île-aux-Marins et de la toile de la Sainte Trinité à Miquelon. À travers cet atelier l'Arche contribue à la sauvegarde des œuvres d'art de notre Archipel.

LANCEMENT D'OUVRAGES

Livre « Deux siècles d'histoire à Saint-Pierre-et-Miquelon, 1816-2016 »

La Collectivité a souhaité s'associer aux commémorations du bicentenaire du rattachement définitif de l'Archipel à la France. Réalisé et édité par l'équipe de l'Arche, ce livre reprend largement les textes présentés dans l'exposition permanente : histoire, économie, pêche, architecture et localités sont présentées de manière épurée. Cette plaquette bilingue (français-anglais) s'adresse à tous publics, adultes, enfants et touristes.



Album souvenir : «Lauréats des dix premières éditions du concours de photographie de L'Arche»

Le titre résume le contenu de cet ouvrage d'une belle facture : il s'agissait de célébrer le dixième anniversaire du concours de photographie organisé par l'Arche depuis 2005. Parmi les thèmes présentés, citons « J'aime mon patrimoine architectural », « Une scène de vie », « L'hiver : le poudrin », « Pêche en mer ou en bord de mer », « Fleurs des villes, fleurs des champs ».

PERSPECTIVES 2017

Nouveau circuit touristique sur l'Île-aux-Marins.

Ouverture en continu, de 9h00 à 17h00 pendant la saison haute, soit en juillet et août.

CHIFFRES CLÉS

MUSÉE
4238 visiteurs
dont

780 en circuits
1 674 en visites guidées
1 324 en visites libres
1 018 en expositions temporaires

Archives

Nombre de lecteurs accueillis en salle de lecture aux archives : 89

Site internet

Nombre de sessions sur le site internet : 22 876

Nombre de visiteurs uniques sur le site internet : 14 517

Nombre de pages vues : 112 978

Après 40 ans d'existence, le Centre Culturel et Sportif et son annexe sont des carrefours de rencontres où sont proposées des activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs pour une tranche importante de la population.

La structure demeure une pièce maîtresse dans les habitudes de vie des Saint-Pierrais et occasionnellement des Miquelonnais. Cet équipement participe à l'éducation globale en assurant un équilibre complémentaire à la formation de l'individu :

- par l'ensemble des activités culturelles et sportives qu'il propose,
- par les moyens d'expressions offerts dans les ateliers,
- par la qualité de la diffusion artistique programmée.

C'est un investissement de la Collectivité pour l'épanouissement, la formation, l'expression et l'équilibre des membres qui la composent.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2016

LES PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Située au cœur de la ville, l'école de musique compte trois professeurs à temps plein qui assurent les cours durant les périodes scolaires. Il est aujourd'hui possible de pratiquer :

- le piano
- la batterie et la batucada
- le saxophone
- la guitare
- la basse
- l'harmonica

Plusieurs créneaux d'éveil musical sont aussi proposés aux enfants jusqu'à 7 ans. Cela permet aux plus petits de découvrir l'univers de la musique.

	Piano	Batterie-saxo	Guitare-Basse	Eveil musical
Trimestre 1	40	33	36	23
Trimestre 2	40	29	39	21
Trimestre 3	42	32	41	26

En fin d'année, les professeurs et leurs élèves proposent des récréations musicales. Ces manifestations sont appréciées de tous, dans une ambiance conviviale. L'occasion est donnée aux élèves débutants et confirmés de montrer leur savoir-faire en montant sur scène.

Un studio de répétition avec un équipement complet est loué aux formations musicales locales, tout au long de l'année.

LES COURS DE THÉÂTRE

Une assistante d'enseignement artistique est chargée de tout ce qui a trait au théâtre, à savoir : cours de théâtre, mise en scène de pièces de théâtre pour la programmation annuelle, interventions au centre pénitentiaire de Saint-Pierre, projets en milieux scolaires.

Des cours sont proposés aux enfants à partir de 8 ans. Chaque groupe se retrouve une fois par semaine afin de travailler un projet annuel, les élèves présentent leur travail en fin d'année. Depuis septembre 2016, un cours adulte est proposé dont la finalité est d'apprendre les bases de l'art dramatique (mise en confiance, diction, respiration, improvisation), et non de travailler sur une représentation de fin de saison.

Trimestre 1 : 32 personnes

Trimestre 2 : 32 personnes

Trimestre 3 : 39 personnes

LES ACTIVITÉS NAUTIQUES

La piscine est l'unique de l'archipel. L'école de natation du Centre Culturel et Sportif l'utilise pour ses cours. En parallèle, des plages horaires sont dédiées à l'Éducation Nationale et à l'association des Drakkars notamment, et en complément des séances publiques proposées.

Trimestre 1 : 153 personnes (dont 17 adultes)

Trimestre 2 : 143 personnes (dont 25 adultes)

Trimestre 3 : 147 personnes (dont 20 adultes)

LES COURS DE DANSE ET DE PEINTURE SUR PORCELAIN

Le CCS propose des cours de danse et de peinture sur porcelaine, par le biais d'intervenants extérieurs et ce, tout au long de l'année.

Danse :

Trimestre 1 : 21 personnes

Trimestre 2 : 14 personnes

Trimestre 3 : 33 personnes

Peinture sur porcelaine :

Trimestre 1 : 34 personnes

Trimestre 2 : 26 personnes

Trimestre 3 : annulé

LES STAGES

En périodes de vacances scolaires, l'équipe du CCS propose divers stages aux enfants, comme aux adultes. Ces derniers sont animés par des professionnels qui exercent hors de l'archipel.

Deux objectifs différents :

Faire découvrir une pratique sportive ou culturelle,

Parfaire les enseignements acquis lors des années précédentes en proposant un projet dans la continuité.

- Cirque et acrobaties (7-13 ans), avec Gabzy et Yvan.
- Piano avec Marc Zajtman.
- Art Du Déplacement, dit parkour urbain (8-14 ans), avec deux professeurs de l'Académie Québécoise d'ADD.
- Danse contemporaine (8-14 ans et adultes), avec deux danseuses de la Compagnie Juliette Louste.

Les maîtres-nageurs sauveteurs de la piscine proposent, eux aussi, différents ateliers pendant les vacances scolaires tels que l'aqualude, le waterpolo ou encore l'initiation et le perfectionnement adultes.

LES ANIMATIONS LOCALES DE LIEN SOCIAL

Choco-Théâtre

Un petit déjeuner en famille suivi d'une animation contée par des comédiens amateurs, membres de l'association Croq'Paroles.

Cette année, 3 rendez-vous ont été proposés :

« Le soleil, le vent et le froid »

« Le magicien des couleurs »

« Rosa la Saint-Pierraise et Scipion l'Africain »



Sport-Famille

Chaque mois, les enfants sont invités à venir avec leurs parents découvrir une activité sportive. Les associations de l'Archipel sont mobilisées pour l'occasion, ce qui leur permet aussi de valoriser leur pratique.

Jonglerie, avec Archiballe et Diabolo

Équitation, avec le Club d'Équitation

Athlétisme, avec la Foulée des Îles

Ptites mains – Grandes mains

Un dimanche par mois, les tous petits accompagnés de leurs parents, se réunissent dans la Salle Barachois du CCS pour des activités manuelles. L'occasion de faire ensemble !

Cette année, ils ont pu se tester à la peinture sur galet, à la fabrication de pâte à modeler sans cuisson, de bâton de pluie ou encore à la création de photophores de Pâques.

Soirée repas-karaoké

Une première au CCS : une soirée repas-karaoké à destination des adultes. Avec un vif succès, l'événement sera reconduit.

La Semaine Bleue

Des activités pour la Semaine Bleue, avec un jeu de l'oie géant, de la jonglerie, du sable coloré ou encore un tournoi de billard intergénérationnel, avec les jeunes de la Cafet'.

Les séjours de vacances

Les jeunes de 13-15 ans ont profité de quelques jours de vacances durant l'été 2016. À l'Île-aux-Marins, du 4 au 8 juillet et à Langlade du 25 au 29 juillet.

Les activités de plein air et de pleine nature sont à l'honneur lors de ces séjours, pour permettre aux jeunes de profiter au maximum de l'environnement idéal de Langlade et de l'Île-aux-Marins. Ainsi, ils se créent des souvenirs, partagent des moments forts, découvrent leur archipel et ce, par le biais de belles balades à pied, de grands jeux ou encore de moments de baignade. Avec l'École de Voile municipale, ils ont pratiqué le kayak dans un cadre magnifique et ont découvert le milieu marin en zodiac.



LA PROGRAMMATION CULTURELLE

Les spectacles

Sherman Downey & Mathew Byrne

Quasar, « De Bach à Zappa » (quatuor de saxophones)

Confée-Ti et Doménic le magicien (Mardi-Gras, pour les 7-12 ans)

Patrick Norman

Ronald Bourgeois, « Viens avec moi »

Juliette Louste et Tura Gomez Coll, « Duodd duoesnt'me » (danse contemporaine)

Flamenco de Lucas : « Un toque Manchego »

Les chemins errants, « Latitude 40 » (théâtre, danse, marionnettes)

Laura Cahen

Hommage : « Elvis Fever »

Les Karachrists

Zazie, « L'heureux tour »

Michael Rancourt, « Les années Jukebox, de Piaf à Sinatra »

Le théâtre

L'assistante d'enseignement artistique du CCS met en scène des pièces afin de proposer une programmation théâtrale annuelle et ce, avec la participation d'une troupe de comédiens amateurs. En 2016, le thème des festivités du bicentenaire de la rétrocession des îles à la France a été mis en valeur par l'enseignante avec « La Rose et le Bleu » et « Un macareux m'a raconté... ».

Un travail avec l'Arche a aussi permis de proposer à la population une fresque historique intitulée « Saint-Pierre-et-Miquelon, des hommes et des rêves » pour l'inauguration du Square Joffre : plus de deux cents ans d'histoire de l'Archipel, depuis la dernière expulsion de 1793 jusqu'à nos jours.



Le CCS, un lieu phare de la vie locale !

Le lieu des jeunes : La Cafet'

L'espace jeune du CCS, appelé « **La Cafet'** » est un lieu ouvert à tous les jeunes de 13-17 ans de l'Archipel qui se situe à l'étage de la structure. Les jeunes peuvent jouer au billard, jeux-vidéos, fléchettes, ping-pong et baby-foot.

Majoritairement pendant les vacances scolaires, les animateurs proposent des activités variées pour le plaisir des jeunes : tournoi NHL et de billard, atelier cuisine et collation, soirée pizza-karaoké, séance cinéma, après-midi sportive. Régulièrement, ils sollicitent les associations locales afin de faire découvrir différentes pratiques aux jeunes de l'Archipel comme une initiation à la pelote basque en trinquet ou encore une découverte de la pétanque. Des échanges avec le Club de l'Amitié sont aussi programmés, jeunes et moins jeunes se retrouvent régulièrement autour des jeux de fléchettes ou du billard.

Le CCS, un lieu partagé !

Le Centre Culturel et Sportif est régulièrement sollicité par des associations et/ou des institutions qui souhaitent utiliser les locaux afin de proposer diverses actions à leurs membres ou à la population.

- Conférence de la CPS – salle de théâtre
- Activités avec les jeunes du taekwondo – salle Barachois
- « Au gré des vents », pièce de théâtre de l'association Miquelon Culture Patrimoine – salle de théâtre
- Journée des métiers à l'initiative de Pôle Emploi – salle des sports
- Soirées hommage à Jo Cox - salle de théâtre
- Émission « Le jour du seigneur » - enregistrée à La Cafet'
- Spectacles de fin de saison de l'association Gym Tonic - salle de théâtre
- Spectacles de fin d'année de l'école Ste-Odile - salle de théâtre
- Repas des élèves de Miquelon – salle Barachois
- Projection du film réalisé par Kilian Huet : « Le neuvième » - salle de théâtre
- Projection du film « La lune » par la DCSTEP - salle de théâtre
- Projection du film « Demain » par le FNE - salle de théâtre
- Conférence association « Naitre Allaiter Grandir » - salle de théâtre
- Conférences ATS - salle de théâtre
- Conférence CPS - salle de théâtre
- Projections de films sur le thème de la « rigologie » en partenariat avec la bibliothèque municipale - salle de théâtre
- Ateliers théâtre à destination des scolaires avec le metteur en scène Jean-Paul Schintu par le Lycée d'État - salle de théâtre
- Grand Loto des Lions - salle des sports
- Compétition de Noël de Taekwondo – salle des sports
- Après-midi de Noël pour les enfants (CGHOS hôpital) - salle de théâtre
- Après-midi de Noël pour les enfants (Préfecture) - salle de théâtre

PERSPECTIVES 2017

Se doter d'un projecteur de cinéma numérique afin de proposer une programmation proche des salles métropolitaines avec la diffusion de films plus récents, au plus proche de leur sortie nationale.

Maintenir la venue d'artistes de renommée nationale, une à deux fois par an.

CHIFFRES CLÉS

La piscine est exploitée 78 à 80 heures par semaine.

9 week-ends structures gonflables à la piscine avec un record de 352 personnes les 9 et 10 janvier.

Ciné-Famille : 1 à 2 fois par mois pour environ 100 personnes par séance.

Mardi-Gras : 177 enfants costumés.

La Cafet' : 23h30 d'ouverture hebdomadaire.



La Maison des Loisirs est un bâtiment qui a ouvert ses portes en avril 1987, ayant pour objectif le développement des actions culturelles et sportives.

La structure demeure une pièce maîtresse dans les habitudes de la vie des Miquelonnais de par l'ensemble des activités culturelles et sportives qu'elle propose.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2016

LES PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES

Tout au long de l'année, il est possible de pratiquer un instrument de musique, des activités manuelles et des ateliers sportifs et de loisirs.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Un professeur à temps plein assure les cours toute l'année, sur les périodes scolaires. Il est aujourd'hui possible de pratiquer :

- le piano
- la batterie
- le saxophone
- le violon
- la chorale
- l'éveil musical
- le solfège

	Piano-Violon	Batterie-saxo	Chorale	Solfège-Eveil musical
Trimestre 1	29	11	15	9
Trimestre 2	30	11	30	4
Trimestre 3	25	11	32	3

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Chaque jour, la salle des sports est mobilisée pour la pratique de diverses activités sportives et de loisirs. Ainsi, l'éducatrice sportive de la Maison des Loisirs propose rollers, badminton, futsal, tir-à-l'arc, marche et gym pour les féminines, jeux collectifs pour les enfants, futsal, ou encore tennis.

Un atelier équilibre et gymnastique pour les personnes atteintes d'un handicap est aussi programmé dans l'année.

LES ACTIVITÉS MANUELLES

Pour les plus manuels, un large choix d'activités est proposé aux enfants, comme aux adultes : travail du cuir, papier recyclé, peinture sur porcelaine, peinture sur soie, tricotage facile.

À travers différents rendez-vous, Méli-Mélo ou Jeunes Créateurs, les animatrices accompagnent les enfants, par tranches d'âges, sur des temps spécifiques dédiés au bricolage.

Un partenariat avec le Centre Georges Gaspard permet aux adultes atteints d'un handicap de profiter de séance de bricolage avec les animatrices de la Maison des Loisirs.

LES STAGES

Comme chaque année, un stage de théâtre est organisé pendant les vacances d'avril, qui remporte toujours un vif succès.

Un stage de cirque pour le 6-15 ans a été programmé en 2016 encadré par deux professionnelles de Limoges.

Une nouveauté cette année, un stage de danse contemporaine avec un intervenant de métropole. 17 enfants et 4 ados/adultes y ont participé.

Un lieu de vie pour les enfants et les jeunes : Le centre aéré

En périodes de vacances scolaires et les mercredis hors vacances, les enfants à partir de 5 ans sont accueillis à la Maison des Loisirs. Ces journées favorisent l'épanouissement et la vie en communauté.

LE FOYER

L'espace jeune de la Maison des Loisirs, appelé « Le Foyer » est un lieu ouvert à tous les jeunes de 13-17 ans de l'Archipel qui se situe au rez-de-chaussée de la structure. Ces derniers peuvent jouer au billard, jeux-vidéos, fléchettes, ping-pong et baby-foot. Des jeux de société sont aussi disponibles.

Un planning varié est proposé à chaque période de vacances scolaires, les jeunes se réunissent ainsi pour des tournois d'aluette et de futsal, des ateliers pâtisseries ou encore des soirées films et pizza-karaoké. Régulièrement, ils viennent sur Saint-Pierre pour aller à la piscine et à la patinoire.

Lors de la saison estivale, les adolescents ont eu l'opportunité de participer à des journées kayak sur Langlade.



LES SÉJOURS DE VACANCES

À Langlade, du 4 au 8 juillet - 18 enfants de 6-8 ans

À l'Île-du-Prince-Édouard, du 11 au 22 juillet - 18 jeunes de 9-12 ans

À Montréal-Québec, du 26 juillet au 6 août - 22 jeunes de 13-17 ans

LA PROGRAMMATION CULTURELLE

Le 23 avril, l'association « Cirk'anard » a présenté un spectacle de cirque et jonglerie

Le 25 avril, Ronald Bourgeois a présenté son nouveau spectacle

Le 27 juin, Laura Cahen est montée sur scène pour rencontrer le public de Miquelon

PERSPECTIVES 2017

Un programme spécifique pour fêter les 30 ans de la structure.

CHIFFRES CLÉS

3 séjours de vacances pour les enfants et les jeunes, dont 2 en dehors du territoire

1 équipe de 10 agents, dont 6 personnes pour la musique, le sport et les loisirs

Une 15^{aine} d'enfants de 5 à 12 ans sont accueillis au centre aéré de la Maison des Loisirs



La Maison de la Nature et de l'Environnement est un service de la Collectivité depuis janvier 2013. Elle poursuit deux objectifs majeurs à savoir, le développement de l'Éducation à l'Environnement et de l'Éco-tourisme sur le territoire. Ses missions seront renforcées avec l'ouverture d'un Centre d'Interprétation de la Nature au centre du village de Miquelon en 2017.

Cette nouvelle structure sera composée d'une exposition permanente interactive de 200m² qui traite du patrimoine de l'Archipel. Au fil de la visite, plusieurs thèmes se succèdent : la géographie, l'histoire, la géologie, mais aussi le climat des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

Des écosystèmes remarquables sont aussi mis en avant, avec le milieu marin, la forêt, les tourbières puis les cordons dunaires.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2016

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

LE VOTE DU PROJET ÉDUCATIF

Celui-ci vise à garantir la cohérence des actions et des projets menés par la MNE et ses partenaires. Il définit les thématiques et le positionnement de la Collectivité dans ses engagements pour l'environnement. La MNE se chargera d'appliquer ces orientations dans ses animations et programmes pédagogiques à destination de tous ses publics.

En temps scolaire

Selon les orientations définies dans son projet éducatif, la MNE se consacre aux enjeux prioritaires en termes de biodiversité. Pour répondre à cela, elle a proposé des programmes éducatifs sur les écosystèmes aquatiques et forestiers de l'archipel.

Ainsi des classes de CM2 (30 élèves) ont appris à connaître notre forêt et ses peuplements ainsi que la diversité des êtres vivants qui la compose.

Un autre projet avec les mêmes objectifs mais plus approfondis se déroule également sur l'année scolaire 2016-2017 avec 45 élèves de CM2.

Des classes de CM1 (26 élèves) et de CP/CE1 (15 élèves) se sont eux intéressés aux milieux aquatiques de l'Archipel. Un partenaire incontournable sur ce projet est la FTPSM. Elle se mobilise grâce à la présence de son technicien rivière avec lequel nous avons pu étudier les caractéristiques de cet écosystème, découvrir les êtres vivants qui y sont installés et leur mode de vie.

En temps de loisirs

Pendant les vacances scolaires et au rythme des saisons, des animations nature ont été proposées pour les enfants de 8 à 11 ans. Plus de 60 enfants ont partagé des expériences inoubliables que ce soit sous la neige ou le soleil de l'été. Ainsi des sorties Petits trappeurs à Saint-Pierre, et à Miquelon avec la Maison des Loisirs, des animations découvertes des araignées, des sternes, des plantes carnivores ont soulevé la curiosité et la surprise de nombre d'entre eux. Un séjour de vacances très attendu autant pour les parents que leurs enfants heureux de vivre de nouvelles expériences à Langlade. Un environnement si proche mais si dépaysant.

LA FÊTE DE LA NATURE, UN ÉVÉNEMENT NATIONAL ANNUEL

Cette année du 18 au 22 mai, La Fête de la Nature avait pour thème les « Passionnés par Nature ».

Il s'agissait de mettre à l'honneur des personnes ou des services œuvrant pour la connaissance ou la préservation de l'environnement sur le territoire. Cette fête est aussi l'occasion de passer un moment convivial dans la nature en famille ou entre amis.

C'était la 9^{ème} édition de ce rendez-vous maintenant pris chaque année avec la MNE et ses partenaires. Cette année nous avons pu compter sur l'ONCFS, l'association Croq'paroles, la bibliothèque municipale de Saint-Pierre, la FTPSPM, la Maison des Loisirs, la Fédération des Chasseurs et aussi des passionnés de nature bénévoles.

Près de 80 personnes adultes et enfants, individuels, en familles ou entre amis ont pris part à ce programme d'activités varié et riche en découvertes : exposition, balades ornithologique et contée, rallye nature, balade nature.

Un vrai succès pour lequel nous pouvons remercier toutes les personnes qui s'investissent dans cet événement avec beaucoup d'enthousiasme.

RENCONTRES ÉCOLE ET NATURE

La Collectivité adhère depuis 2014 au Réseau École et Nature. Une association reconnue sur le territoire national pour son implication et ses actions qui mettent en relation les acteurs de l'Éducation à l'Environnement afin de mieux travailler ensemble. Pour la première fois au mois d'août 2016 l'Archipel a été représenté par la MNE aux 28^{èmes} Rencontres Nationales des Acteurs de l'EEDD qui ont eu lieu cette année en Val de Loire. C'est autour d'ateliers de réflexion et d'échange que plus de 90 participants ont travaillé ensemble sur le thème : « Tourisme et Nature, un autre rythme »

PLAQUETTE DE SENSIBILISATION SÈNEÇON JACOBÉE

La MNE a organisé un plan de communication et des opérations de collecte pour cette EEE. Elle a travaillé sur la conception d'une plaquette d'information alertant la population à ce sujet. Celle-ci a été distribuée à l'ensemble des habitants de l'Archipel par le biais des boîtes postales (2700). Durant l'été des opérations de ramassage ont été menées chez les particuliers en partenariat avec les services de la DTAM et les municipalités.

L'ÉCO-TOURISME

LES ÉCO-BALADES

Deux guides saisonniers sur Miquelon et deux guides sur Saint-Pierre ont proposé de nombreuses éco-balades cette année.

À Miquelon : 94 éco-balades, dont 45 dans le Cap de Miquelon et 49 sur l'Isthme

À Saint-Pierre : 57 éco-balades, dont 33 à l'Anse à Dinan et 21 dans la Vallée des 7 étangs et 3 au Trépied

CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

La poursuite des travaux

La fin des menuiseries extérieures (habillage châssis, mise en place des portes extérieures) et la pose du bardage en bois de cèdre ainsi que l'aménagement du parvis, des jardinières et terrasses extérieures.

La majorité de l'aménagement intérieur a été effectué cette année. L'ossature des cloisons étant déjà en partie posée, ce sont alors les travaux d'isolation, de plomberie, d'électricité, de ventilation, les menuiseries, les revêtements puis les finitions qui se sont succédés.

Muséographie et scénographie

À partir des contenus muséographiques livrés et validés par les agents de la MNE, les différents prestataires ont procédé à l'exécution et à la production de tous les éléments nécessaires à la mise en scène de l'exposition permanente.

Ce sont les décors, les maquettes, les productions audio-visuelles et sonores, les productions graphiques et cinématographiques qui ont été présentés dans leur version finale dans le premier semestre 2016. Toutes ces réalisations ont été acheminées sur Miquelon et installées dans la MNE au cours du 2^{ème} semestre 2016. Les entreprises spécialisées en charge de ces équipements se sont déplacées sur Miquelon pour leur installation. Un travail d'ajustement et d'étalonnage a été réalisé sous la direction de la scénographe.



PERSPECTIVES 2017

Inauguration de la Maison de la Nature et de l'Environnement à Miquelon le 31 janvier,

Ouverture au public en avril 2017,

Travail sur le contenu d'une nouvelle éco-balade sur Pointe-Plate,

Reprise des circuits touristiques du CRT sur Miquelon,

Création d'un poste permanent de technicien en éco-tourisme sur Miquelon.

CHIFFRES CLÉS

2 agents du CRT de Miquelon travaillent depuis octobre 2016 pour la Maison de la Nature et de l'Environnement

4 guides saisonniers pour l'année 2016

151 éco-balades réalisées lors de la saison touristique 2016

La Mission Jeunesse est un service de la Collectivité qui a pour finalité la mise en place d'une politique jeunesse cohérente sur l'Archipel et d'améliorer la coordination des actions en faveur des jeunes de 13-17 dans les structures. L'objectif final étant de répondre au mieux à un schéma d'actions favorisant l'épanouissement des adolescents sur le territoire et leur implication dans la vie locale.

En parallèle du Conseil Territorial des Jeunes et des différents projets, le chargé de Mission Jeunesse travaille de pair avec les animateurs de la Maison des Loisirs et du Centre Culturel et Sportif.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2016

LE CONSEIL TERRITORIAL DES JEUNES – CTJ

La mise en place du Conseil Territorial des Jeunes en 2015 a permis d'impliquer les jeunes dans la réalisation de différents projets. Ainsi, pour cette deuxième année, les membres du CTJ ont proposé deux événements aux jeunes de l'Archipel.

Ce Conseil de Jeunes a aussi répondu à l'objectif d'être force de proposition lors de différentes rencontres durant l'année 2016, comme par exemple :

- Ateliers sur le Schéma Territorial d'Aménagement et de l'Urbanisme

- Ateliers de réflexion sur les États Généraux de la Santé avec la Direction Territoriale de la Santé

- Ateliers sur le marketing de l'Archipel

L'EURO DE FOOTBALL 2016

Dans le cadre de la 15^{ème} édition de l'organisation de la phase finale du championnat de l'Europe de Football du 10 juin au 10 juillet 2016, les jeunes élus ont proposé sur Saint-Pierre comme sur Miquelon la diffusion des matchs de l'équipe de France sur grands écrans et en haute définition. Le but était de créer une émulation sportive pour cet événement européen.

LES DÉFIS DE L'ÉTÉ 2016

Manifestations proposées le week-end du 2 au 3 juillet pour les adolescents de 13-14 ans et durant le week-end du 15 au 17 juillet pour les 15-17 ans. Ces animations consistaient à mobiliser les jeunes de l'Archipel afin qu'ils prennent part, par équipes de 5 joueurs, à des épreuves sportives et de réflexions sur la dune de Langlade.

FESTIVAL JEUNESSE DE L'ACADIE

Les jeunes conseillers territoriaux de Saint-Pierre-et-Miquelon se sont déplacés sur la province Canadienne du Nouveau-Brunswick pour assister au Festival Jeunesse de l'Acadie à Moncton-Dieppe du 13 au 16 octobre 2016 afin de rencontrer et créer des liens avec les autres groupes de jeunes des provinces atlantiques du Canada.



PERSPECTIVES 2017

- Renouvellement des jeunes conseillers territoriaux en novembre

- Travail sur un état des lieux de la jeunesse dans l'Archipel

- Échange culturel international, projet de coopération régionale

- Projets du CTJ :

 - 2^{ème} édition des Défis de l'été sur la dune de Langlade

 - Création d'un Festival de la Jeunesse sur l'Archipel.

CHIFFRES CLÉS

80 jeunes de l'Archipel ont participé aux Défis de l'été organisés par les membres du CTJ.



La Patinoire fonctionne avec des objectifs précis. Tout d'abord, le développement sportif de ces usagers. Il passe, en outre, par l'enseignement et la valorisation de la pratique du patinage sur glace, qu'il soit en partenariat avec l'Éducation Nationale ou proposé par les agents de la Patinoire en direction de tous les autres publics (adultes, enfants, seniors) : patinage loisirs, stage découverte et initiation, le patinage de compétition, le patinage en équipe, etc.

En parallèle, la Patinoire se doit de soutenir les différentes associations sportives utilisatrices de la structure. Pour finir, elle met à disposition d'associations, prestataires extérieurs et usagers ponctuels, le savoir-faire et le professionnalisme d'éducateurs sportifs qualifiés.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2016

La patinoire a été ouverte pour l'année 2016, de janvier à avril. Des travaux ont ensuite été effectués, d'où la fermeture de la structure les mois suivants ; en cause des problèmes de fuites au niveau de la dalle et la pose d'un tapis glacier en remplacement.

CÉLÉBRATIONS DES 30 ANS DE LA PATINOIRE

En janvier : week-end tournois de hockey, avec le Hockey Mineur et Terre-Neuve

En mars : week-end tournois de hockey, avec la Ligue de Hockey et Terre-Neuve

En avril, trois week-ends de festivités :

- Gala de l'équipe de France de patinage, avec la Ligue
- Gala du Club de Patinage sur Glace, avec la Ligue et le CPG
- Tournoi International de Curling avec la Ligue et le Club de Curling

Pour l'ensemble de ces projets, la Ligue et les clubs ont travaillé de pair avec les agents de la Patinoire. Pour l'occasion, les subventions attribuées par la Collectivité Territoriale ont été à la hauteur des événements programmés, donnant lieu à de belles festivités.

STAGES ET COURS

Les éducateurs de la Patinoire proposent différents stages de découverte et d'initiation pendant les vacances scolaires.

Découverte et initiation au patinage

En février, 40 enfants de 3-5 ans et 40 enfants de 6-8 ans

En avril, 20 enfants de 3-5 ans et 20 enfants de 6-8 ans

Découverte et initiation au hockey pour les féminines

En février, 20 jeunes filles de 9-16 ans

En avril, 10 jeunes filles de 9-16 ans

Cours de patinage pour adultes

Le dimanche, les éducateurs proposent aux adultes débutants 1 heure de cours. Une dizaine de personnes sont présentes à chaque séance.

Journées avec les enfants de Miquelon

Pendant les vacances scolaires, les enfants de Miquelon ont la possibilité de patiner en étant encadrés par les animateurs de la Patinoire. Afin de passer une agréable journée tous ensemble, adultes et enfants déjeunent sur place.

En février et en avril, une vingtaine d'enfants sont venus sur la glace de Saint-Pierre.

Soirée Carnaval

À l'occasion du Mardi-Gras, une soirée à thème a été organisée, une quarantaine de personnes sont venues patiner... costumées !

LES TRAVAUX

Pendant l'été 2016, les travaux ont été centrés sur le remplacement du système de froid et l'installation de la nouvelle centrale de ventilation et de chaufferie.

En automne, une fuite a été découverte au niveau de la dalle, un tapis glacier a donc été commandé.

PERSPECTIVES 2017

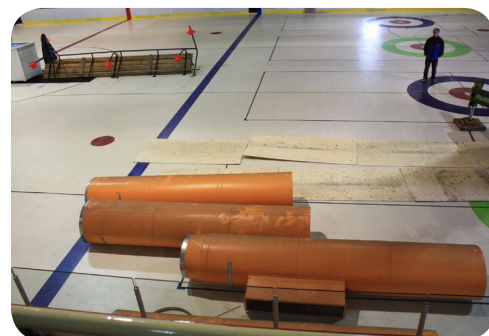
Les perspectives pour 2017 sont majoritairement liées à la poursuite des gros travaux à la Patinoire.

Ainsi il a été validé et budgété les travaux suivants, qui devraient débiter vers la mi-mai.

- Reconstruction de la dalle,
- Reconstruction des promenoirs,
- Pose de nouvelles balustrades avec des nouvelles vitres,
- Pose d'une nouvelle ventilation et système de chauffage (vestiaires, hall d'entrée et cafétéria),
- Renouvellement de la plomberie (vestiaires, hall et cafétéria),
- Renouvellement de l'électricité (vestiaires, hall et cafétéria),
- Modification du TGBT,
- Modification du local EDF.

CHIFFRES CLÉS

- La patinoire : 60m x 26m
- 740 places assises dans les gradins
- 72% du temps d'utilisation de la glace par les associations
- 1600 personnes au Gala de patinage de l'équipe de France



La Direction Tourisme a été créée en juin 2016. Tout d'abord composée d'un directeur et d'un agent de développement touristique, l'équipe a été renforcée en septembre 2016 d'un chargé de communication-web et d'un agent marketing et commercial.

Cette direction assure plusieurs missions :

Stratégie et développement touristique : statistiques, sensibilisation auprès de la population et des jeunes au secteur, suivi des projets de l'axe 2, bon déroulement du plan d'actions touristiques 2016-2023.

Développement local : concertation des professionnels locaux, suivi des porteurs de projets associatifs ou privés.

Communication (éditoriale et animation numérique) et promotion (publicités média : radio, TV, presse, web), hors média (événements, salons de promotion), accueil de journalistes.

Gestion commerciale

Organisation de séjours tout inclus pour des groupes ou clients professionnels.

Croisière : contact avec les compagnies ou tours opérateurs, réalisation de programmes pour des escales de paquebots comprenant la revente de tours.

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2016

Reprise complète des activités du Comité Régional du Tourisme en direct par la Collectivité Territoriale au sein du Pôle Développement Attractif, scindé en 3 directions.

STRATÉGIQUE - PLAN D' ACTIONS TOURISTIQUES 2016-2023

Véritable guide stratégique à suivre jusqu'en 2023, ce document comprend 32 actions à assurer par les 3 directions du Pôle Développement Attractif et 1 action par Archipel Développement. Il a été adopté à l'unanimité en séance officielle le 16 décembre 2016.

Il est construit autour de 4 axes :

Axe 1 - Adapter et valoriser les offres en fonction des cibles prioritaires

Axe 2 - Repenser l'accueil touristique sur l'Archipel

Axe 3 - Accompagner le parcours du visiteur avant et après sa visite

Axe 4 - Optimiser l'organisation pour conduire les mutations et développer les projets prioritaires

DÉVELOPPEMENT LOCAL

11 Réunions de concertation des professionnels ayant rassemblé une centaine d'acteurs du tourisme.

Présentation du premier rapport stratégique touristique, ateliers créatifs afin de créer la marque territoriale, ateliers créatifs au sujet des noms des ferries, restitution du plan d'actions 2016-2023, réalisation d'un calendrier 2017 des commissions thématiques, création du Comité de Marque pour statuer sur les demandes et d'un Club Croisière.

LES 5^{ÈMES} RENCONTRES TERRITORIALES DU TOURISME

Les 5 et 6 décembre – une soirée consacrée à la population et une journée pour les professionnels du tourisme sur les thèmes du marketing territorial et du numérique ayant mobilisé plus de soixante participants.

COMMUNICATION - REFONTE DES OUTILS

- Organisation et suivi d'un shooting photos (base de données de 1500 photos)
- Création d'un nouveau site web de promotion de la destination, refonte des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram)
- Création de divers kakémonos
- Lancement d'un spot de promotion (41 000 vues)
- Réalisation de nouvelles brochures d'appel à l'image de la nouvelle marque touristique



PROMOTION

Organisation d'un FAM tour (séjour de familiarisation) pour lancer la marque « Saint-Pierre & Miquelon des îles d'exception ». En juin dernier, en compagnie d'une délégation de 14 personnes importantes dans l'industrie touristique de Terre-Neuve et Labrador, l'occasion de vendre le territoire comme point d'attractivité.

Lancement d'un appel d'offres pour un marché de représentation commerciale

Mis en ligne en septembre 2016 pour une attribution en décembre 2016, il a dû être relancé l'année suivante par manque de candidats ayant répondu dans les délais.

Publicités

Vidéo sur les terminaux Marine Atlantic, 3 pages dans le guide touristique de Terre-Neuve et Labrador et 2 pages dans le guide et la carte routière de Destination St John.

Tournage du film Moon Vs Sun sur l'Archipel

Tournage ayant été repoussé à janvier 2017 avec pour objectif de promouvoir la destination à travers un couple célèbre de musiciens étant venu sur l'Archipel pour le festival Rock N' Rhum en 2016.

GESTION COMMERCIALE

2 FAMs Tours pour des tours opérateurs et compagnies de croisières

Accueil de journalistes et réponses à des demandes d'informations

Croisière : travail de transition avec le Comité Régional du Tourisme sur les 10 escales réalisées par 6 compagnies de croisière différentes.

PERSPECTIVES 2017

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les 6^{èmes} Rencontres Territoriales du Tourisme avec une thématique plus tournée sur le développement local pour 2017
14 Commissions thématiques -> 6 projets en concertation
Salon Downhome Expo sur Terre-Neuve en présence de professionnels
Extranet : plateforme afin de pouvoir mieux communiquer entre professionnels
Journées Portes Ouvertes / Éductour entre professionnels du tourisme
Centrale de réservation / place de marché pour promouvoir et permettre la vente en ligne des activités et services proposés sur le territoire
Renforcer la signalétique touristique et créer de nouveaux parcours touristiques à réaliser en autonomie dans la ville (culturel, shopping etc.)

COMMUNICATION : création de newsletters, refonte des plans touristiques de Saint-Pierre et de Miquelon, création d'un dossier de presse et d'un dépliant activités, réalisation d'une brochure croisière et d'une brochure à destination des tours opérateurs.

PROMOTION : attribution et suivi du marché « représentation commerciale », présence sur 10 salons « Grand public » et « Professionnels » : 5 dans la région en direct (dont certains avec des professionnels locaux du tourisme) et 5 en Ontario, aux États-Unis et sur Halifax via et avec la région Est de Terre-Neuve.

CROISIÈRES : création du Club Croisière pour un travail en collaboration avec les directions du Pôle Développement Attractif de la CT, la Mairie, l'agent maritime, le Capitaine du Port, l'association Le Phare ainsi que le manager de ville de la CACIMA.

19 escales de paquebot programmées en 2017

Doublement du nombre d'escales par rapport à 2016

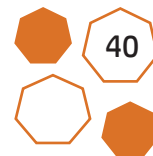
SAINT-PIERRE
MIQUELON
Des îles d'exception



EAT YOURSELF À LA FRANÇAISE IN THIS SMALL PIECE OF FRANCE
YOU WILL RECEIVE A WARM WELCOME AND ENJOY A CHARGE OF SWEETBY THANKS TO THE LANGUAGE, CUISINE, WINES, FESTIVALS AND MUSIC...
FAR FROM THE TRADITIONAL WINDSWEPT OF CANADA, AND YET SO VERY CLOSE, AN EXCEPTIONAL DESTINATION WAITING TO BE DISCOVERED.

WWW.SPM-TOURISME.FR // FOLLOW US ON @TOURISMESPM





La mission de la Régie Transports Maritimes est d'assurer le transport des passagers en toute sécurité en proposant un service fiable et de qualité en favorisant l'essor social, économique et touristique des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le navire «**Le Cabestan**» effectue des rotations 5 fois par semaine entre les îles Saint-Pierre-et-Miquelon et il effectue des rotations régulières entre Saint-Pierre et Fortune avec une périodicité quasi journalière entre juillet et août.

Le navire «**Jeune France**» navigue entre les îles Saint-Pierre et Langlade.

LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA RÉGIE TRANSPORTS MARITIMES

CHANGEMENT DE STATUT

Par délibération n°265-2015 du 27 octobre 2015, l'assemblée délibérante a supprimé le budget annexe de la Régie Transports Maritimes et a transféré son budget au budget principal de la Collectivité Territoriale. Par la délibération n°7-16 du 13 janvier 2016, l'assemblée délibérante précise quelques points, notamment sur le respect des tarifs des transports de passagers qui resteront identiques. Cette évolution est importante dans l'évolution administrative de la Régie Transports Maritimes dont le statut de SPIC qui était le sien auparavant, évolue en un statut de SPA.

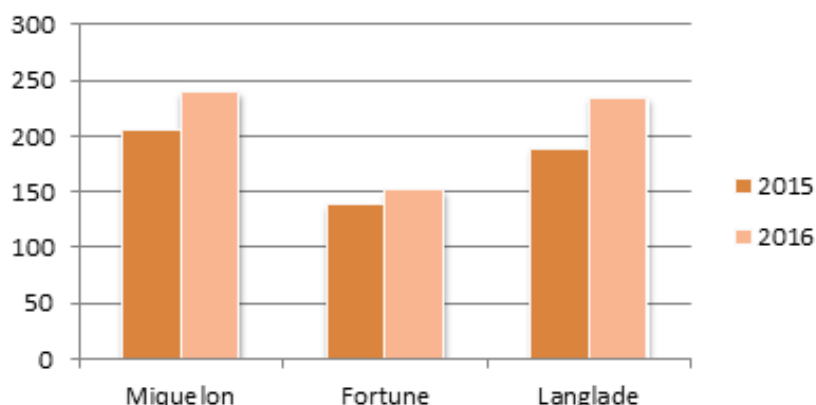
DE NOUVELLES ATTRIBUTIONS

Par délibération n°246-16 du 18 octobre 2016, la Régie Transports Maritimes intègre la Direction Transport du Pôle Développement Attractif de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon nouvellement créée. En plus du transport maritime, la direction gère désormais l'accueil touristique ainsi que les transports scolaires et aériens inter-îles. Cette intégration renforce la volonté de la Collectivité de développer l'attractivité de son territoire. En effet, la place des transports dans le développement attractif prend tout son sens lorsque l'on sait qu'ils participent au développement de l'accueil touristique sur le territoire.

BILAN DE L'ACTIVITÉ MARITIME - ÉTAT DES STATISTIQUES

Le bilan de l'année 2016 en termes de remplissage est positif sur l'ensemble des destinations :

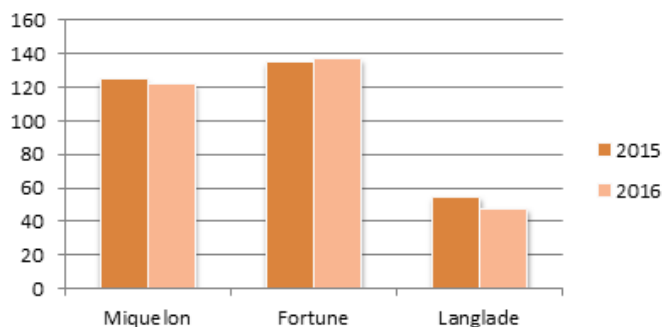
	Miquelon	Fortune	Langlade
2015	25 605	18 742	10 412
2016	29 240	20 830	11 353





Il en va de même en termes de rotations :

	Miquelon	Fortune	Langlade
2015	205	139	189
2016	240	152	235



En 2016 sur Miquelon, la RTM enregistre une augmentation de 3 635 passagers. Sur Fortune, la RTM enregistre 2088 passagers supplémentaires. Sur Langlade, l'augmentation est de 941 passagers.

Ces augmentations sont relatives car le nombre de rotations est beaucoup plus important en 2016 qu'en 2015 sur les trois destinations. Pour mémoire en 2015, le Jeune France avait commencé sa saison en Juin 2015 en raison d'un arrêt technique important, et Le Cabestan avait également dû subir un arrêt technique plus long suite à une avarie. Le tout ayant eu pour conséquence l'immobilisation du navire de mi-février à mi-avril.

Les taux de remplissage sont les suivants :

	Miquelon	Fortune	Langlade
2015	125	135	55
2016	122	137	48

Le nombre de passagers par voyage se maintient sur Le Cabestan. Le Jeune France quant à lui voit son taux de remplissage diminuer. La desserte de Langlade est une desserte très aléatoire dont le taux de remplissage dépend très largement des conditions météorologiques.

DE NOUVEAUX PRODUITS

En plus de ses voyages sur Langlade, le navire Jeune France a en 2016 effectué des tours et balades en mer. Deux nouveaux tours ont été proposés en plus du tour déjà mis en place en 2015.

Année	Nombre de tours	Nombre de passagers
2015	6	409
2016	15	838

Le taux de remplissage a légèrement diminué en passant de 68 passagers à 56 passagers mais cela peut s'expliquer par l'étendue de l'offre proposée. Les tours et balades sont dans la majorité fréquentés par la population locale.

BILAN D'ORDRE TECHNIQUE

L'assistance technique des navires

L'année 2016 a été une année très satisfaisante pour les pôles technique et navigant de la RTM. L'arrêt technique du Cabestan a duré deux semaines. Cet arrêt est le plus court que la RTM ait connu. Avec ses 15 demandes de travaux pont et 12 demandes de travaux machine, l'ensemble des travaux relevait plus du préventif et du domaine des visites obligatoires demandées par le Bureau Véritas que du curatif.

Des avaries mécaniques moindres

L'entretien permanent effectué par le personnel navigant et le pôle technique permettent à la RTM d'avoir un navire en bon état de navigabilité et en mesure d'honorer son calendrier de rotations. Le Cabestan n'a pas connu d'avarie sur la saison 2016. Ce dernier point explique l'augmentation du nombre de rotations sur l'année 2016 par rapport à l'année 2015.

Le Jeune France a quant à lui démarré sa saison en mai comme il se le devait, sans rencontrer aucune avarie sur l'ensemble de la saison.

UNE NOUVELLE STRATÉGIE COMMERCIALE

Création d'un poste d'agent commercial et marketing

Afin de promouvoir l'offre existante et à venir avec l'arrivée prochaine de deux navires ferries programmée en novembre 2017, la Collectivité Territoriale a décidé de créer un poste d'agent commercial et marketing au sein de la RTM. En cohésion avec le Schéma de Développement Stratégique de la Collectivité Territoriale, ce poste est également proposé dans le but de développer l'offre commerciale de la RTM et faciliter l'essor de la compagnie en développant le réseau des acteurs et prospects locaux et terre-neuviens avec pour ambition de développer le taux de fréquentation de nos lignes. Le 1^{er} mars 2016, le poste est pourvu par mutation interne.

Cette prise de fonction a débuté très rapidement par une participation, avec les agents de la Direction Tourisme et ceux de l'ancien CRT de Saint-Pierre et de Miquelon, à la Conférence HNL (Hospitality Newfoundland and Labrador) à St-John's de Terre-Neuve.



MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SYSTÈME DE VENTE EN BILLETTERIE

En septembre 2016, la société LS Résa a été mandatée pour installer un nouveau logiciel de réservations et un site de ventes en ligne. L'agent commercial est chargé de travailler avec la société pour mettre en forme le site de vente en ligne.

Les agents de billetterie de la RTM ont été formés à l'utilisation de ce nouveau logiciel de réservation en décembre 2016. Suite à cette formation, il a été décidé que le paramétrage ainsi que les décisions relatives à l'organisation des voyages seraient gérés par la billetterie de Saint-Pierre. Au 31 décembre 2016, le système n'est pas encore en place, l'apprentissage n'étant pas encore terminé.

DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Reprise de l'accueil touristique

Le 1^{er} octobre 2016, la Collectivité Territoriale reprend l'activité de l'association du Comité Régional du Tourisme (CRT) qui est identifié comme un service de la Direction Transport du Pôle du Développement Attractif. Cette reprise s'accompagne également de l'intégration de deux agents de l'ancien CRT.

La création de la nouvelle structure d'accueil du public accompagnée de nouvelles procédures d'accueil ont abouti à l'émergence du Centre d'Information Touristique et à l'évolution du poste de l'agent commercial et marketing de la RTM en agent commercial et marketing de la Direction Transport.

Afin de professionnaliser et d'améliorer l'accueil des touristes, les agents d'accueil du tourisme de Frédéricton (NB) et d'Halifax (NS) ont accueilli du 30 octobre au 7 novembre 2016 notre agent commercial et marketing dans le cadre d'une semaine de découverte de l'activité et des procédures appliquées dans les VIC (Visitor Information Center) canadiens. Cette semaine d'immersion s'est soldée par la création d'un réseau de professionnels des VIC et d'une base de données en termes de procédures d'accueil.

Une structure à organiser

Toujours dans le but de donner une ligne de conduite à nos agents titulaires et à nos futurs agents saisonniers, un guide d'accueil a été créé (appelé « Handbook » dans les provinces canadiennes). Ce guide est un manuel de conduite au travail et recense les attitudes à adopter, les différentes tâches à exécuter quotidiennement ainsi que l'esprit général de la politique touristique de l'Archipel. Une visite chez les acteurs torontois est prévue en 2017. Un salon/conférence ayant pour objet l'accueil des touristes est organisé tous les ans dans une province du Canada. Cette visite à Toronto devra permettre d'y inclure le Centre d'Information Touristique de Saint-Pierre.

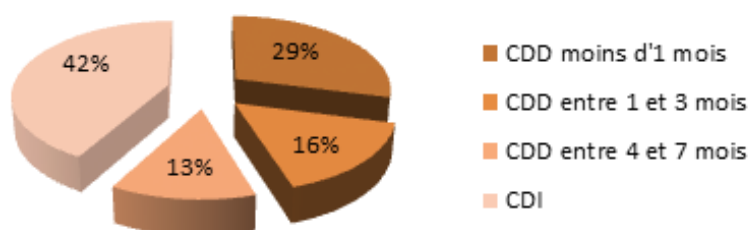


LES RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL NAVIGANT

Classification des embauches par type et durée de contrat

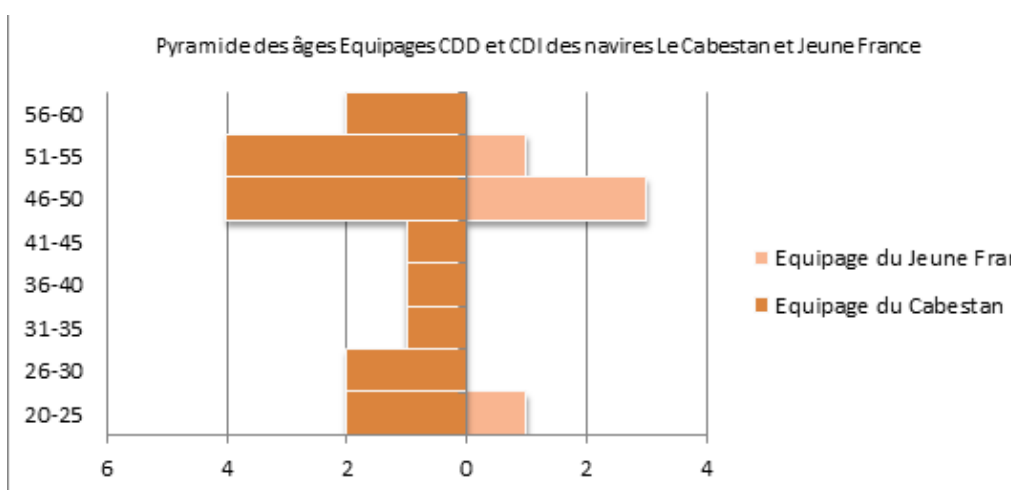
Durant l'année 2016, 13 marins étaient embauchés en contrat à durée indéterminée. À ces marins permanents, 8 marins ont été recrutés en contrat à durée déterminée, dont la durée pouvait aller d'une journée à 7 mois, en fonction des besoins, ce qui a représenté sur l'année l'élaboration d'un total de 18 CDD. De plus, 3 marins ont été embauchés dans le cadre de l'accroissement d'activité que connaissent les navires durant la saison estivale, sur des contrats s'étalant principalement sur la période de juin à septembre 2016. Le graphique ci-dessous permet de connaître la répartition des différents types de contrats proposés, en fonction de leur type et de leur durée.

Classification des contrats par type et durée de contrat



Pyramide des âges du personnel navigant

Parmi l'ensemble du personnel navigant (CDI et CDD) recruté sur l'année 2016, le calcul de la moyenne d'âge du navire Le Cabestan permet d'observer un âge moyen de 45 ans. Les marins recrutés à bord du navire Jeune France ont une moyenne d'âge semblable à celle du Cabestan, dans le sens où celle-ci approche les 44 ans.





Formations du personnel navigant

De nombreux certificats et titres de formation professionnelle maritime sont soumis à revalidation quinquennale. De plus, l'activité et le type de navire sur lesquels sont amenés à naviguer les marins embauchés au sein de la Collectivité, impliquent l'application des réglementations, lesquelles exigent régulièrement de nouvelles compétences, ce qui a amené à proposer en 2016 de nombreuses formations au personnel navigant telles que le CAEERS, le BRM-ERM, le CFBS, et autres selon les besoins individuels. La totalité de ces jours de formations cumulés en 2016 représente donc 107 jours, durant lesquels les marins ont pu mettre à jour leurs différentes compétences dans le domaine maritime.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL DES ÉQUIPAGES

De nouvelles règles de fonctionnement

La mise en place d'une nouvelle gestion dans les paies et dans les congés-repos attribués aux marins ont impliqué des modifications de certaines règles de fonctionnement à compter du 1^{er} juin 2016, aboutissant vers la signature de nouveaux avenants afin d'officialiser ces changements. Ainsi, le montant et la gestion des indemnités de nourriture ont été modifiés, afin de s'aligner sur le mode de calcul national. Le calcul de la prime d'ancienneté a également subi des modifications, dont le taux a évolué afin de se rapprocher des standards conventionnels. Afin de clarifier les règles d'acquisition et de décompte des congés et des repos, et d'harmoniser les règles entre les deux navires, une nouvelle règle conforme à l'article L5544-23-1 du Code des Transports consistant à regrouper dans un taux unique forfaitaire l'acquisition des congés payés, des repos hebdomadaires et des repos complémentaires a été adoptée.

Les heures supplémentaires

Les heures supplémentaires effectuées par le personnel navigant du navire Le Cabestan augmentent durant la saison estivale, tout comme celles de l'équipage du Jeune France. Cette situation s'explique par le fait que les marins travaillent en haute saison 7 jours/7 pour l'équipage du Cabestan et 6 jours/7 pour celui du Jeune France.

En 2016, le nombre total d'heures supplémentaires effectué par l'ensemble des équipages s'élève sur l'année à 4226.50 heures. Nous constatons un nombre d'heures supplémentaires plus important en 2016 qu'en 2015, ce qui peut s'expliquer notamment par le fait que le nombre de rotations était plus élevé en 2016 (637 au total sur l'année) qu'en 2015 (533 rotations sur l'année).

PERSPECTIVES 2017

- Mise en service de la billetterie en ligne sous le nom SPM Ferries
- Mise en application des procédures d'accueil
- Mise en service des deux nouveaux ferries
- Mise en service de la gare maritime
- Réorganisation complète de la Régie Transports Maritimes et de ses relations avec ses partenaires
- Embauche d'un chef d'exploitation et d'un capitaine d'armement suivie de l'embauche du personnel d'exécution relatives à la mise en exploitation du nouveau service ferries

La Maison Territoriale de l'Autonomie (MTA) est un service original créé en 2012 en application du décret n°2010-366 du 9 avril 2010 relatif à la Maison Territoriale de l'Autonomie de Saint-Pierre-et-Miquelon. Il rassemble en un lieu unique les services Personnes Âgées / Personnes Handicapées de la Collectivité Territoriale, l'équivalent de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), et le centre local d'information et de coordination (CLIC), autrefois associatif.

À ce titre, la MTA accompagne et conseille au quotidien les usagers dans leurs démarches et facilite l'accès aux droits et aux prestations légales ou extra-légales. Elle est aussi responsable de la mise en œuvre de la politique d'action sociale de la Collectivité Territoriale en faveur des personnes âgées et handicapées, et de l'attribution des aides concourant à leur maintien à domicile ou à leur hébergement en établissement. Elle assure ainsi la gestion de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile (APA), de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Le service compte sept agents et plusieurs partenaires conventionnés dont l'Éducation Nationale, la Caisse de Prévoyance Sociale, l'association de Médecine du Travail, le GIP EMVIE, l'association d'Aide aux Handicapés. Ensemble ils forment les équipes pluridisciplinaires en charge, d'une part, de l'évaluation des besoins des personnes âgées sollicitant l'APA à domicile et, d'autre part, de l'examen des demandes de compensation déposées par les personnes en situation de handicap. L'équipe interne de la MTA se compose de :

- une assistante sociale
- une ergothérapeute évaluatrice
- une psychologue évaluatrice
- un agent d'accueil
- un agent instructeur
- une assistante de gestion
- une directrice

Les locaux de la MTA se situent 9 rue Amiral Muselier, en cœur de ville.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2016

2016 a été une année structurante pour la Maison Territoriale de l'Autonomie qui a poursuivi son travail de mise en œuvre/déploiement de la politique du handicap et de la perte d'autonomie sur le territoire.

Les faits marquants de l'année ont été les suivants :

Mai 2016 : **MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DE L'APA ET INSTITUTION DE L'APA+**

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, dite loi ASV, a introduit de nombreux changements à la réglementation applicable au secteur de la gérontologie. Parmi les dispositions phares de cette loi figure la réforme du dispositif de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile, dont les objectifs sont d'améliorer la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, de simplifier les démarches administratives et de mieux prendre en compte les besoins et attentes des personnes âgées et de leurs aidants.

Pour rappel, l'APA est une prestation servie par les départements, destinée à financer en partie les dépenses liées à la perte d'autonomie des personnes de plus de 60 ans. Localement, elle a été mise en œuvre en 2009 par la Collectivité Territoriale.

Les principales réformes introduites par la loi ASV et son décret d'application n°2016-210 sont les suivantes :

-Augmentation sensible des plafonds d'aides nationaux afin de financer de nouvelles aides et de mieux répondre aux besoins

-Diminution du ticket modérateur restant à la charge des bénéficiaires

-Élévation du seuil de participation : les personnes dont les ressources mensuelles ne dépassent pas 800€ (1007,89€ localement pour tenir compte du montant du coût de la vie) ne participent pas au financement de leur plan d'aide. Auparavant, le seuil était fixé à 739€ de ressources mensuelles

-Attribution automatique des cartes de stationnement et d'invalidité aux personnes en GIR 1 et 2



L'ensemble de ces dispositions a été mis en œuvre dans l'archipel par la délibération n°138/2016 du 27 mai 2016 du Conseil Territorial qui a également institué une prestation extra-légale, baptisée APA+, versée en complément de l'APA à domicile, qui permet de financer des aides supplémentaires indispensables au maintien à domicile de la personne, telles que des heures d'aide à domicile complémentaires afin d'assurer le répit de l'aidant, ou l'acquisition de petit matériel technique (barre de maintien, tabouret de douche, planche de transfert, etc.) ou de matériel à usage unique. Cette prestation extra-légale est financée intégralement par la Collectivité Territoriale, sans compensation de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

Juillet 2016 : INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE POMME DE PRÉ DE MIQUELON

Restée longtemps inoccupée, l'Unité de Vie de Miquelon a trouvé sa vocation en tant que « résidence autonomie ». Elle accueille depuis février 2016 trois résidents et un maître de maison, logé sur place, qui confectionne les repas des résidents et s'assure de leur sécurité, de leur bien-être et de leur confort. La résidence est rattachée à la direction du Pôle Développement Solidaire et sa gestion administrative est assurée sur place par l'assistante de direction du pôle. L'inauguration du 1^{er} juillet 2016 marque l'aboutissement d'un travail engagé dès 2007 et ayant fait l'objet d'une fiche-action dans le schéma gérontologique 2011-2015 « Bien vieillir à Saint-Pierre-et-Miquelon ».



Septembre 2016 : CRÉATION DU FONDS TERRITORIAL DE COMPENSATION DU HANDICAP

Institués par la loi Handicap du 11 février 2005, les fonds départementaux de compensation du handicap sont chargés d'accorder des aides financières destinées à permettre aux personnes handicapées de faire face aux frais de compensation restant à leur charge, après qu'ils aient fait valoir l'ensemble de leurs droits, notamment à la prestation de compensation du handicap (PCH). Il peut s'agir de frais liés à l'acquisition d'aides techniques ou d'équipements spécifiques, à l'aménagement du domicile ou du véhicule, etc.



Ces fonds sont alimentés par différents contributeurs : les départements, l'État, les autres collectivités territoriales, les organismes d'assurance maladie, les caisses d'allocation familiale, les organismes régis par le code de la mutualité, l'AGEFIPH, etc. L'adhésion au fonds se fait toutefois sur une base volontaire.

La délibération n°215/2016 du 6 septembre 2016 a créé le Fonds Territorial de Compensation du Handicap de Saint-Pierre-et-Miquelon sur la base d'une convention dont les signataires sont la Collectivité Territoriale, l'État et la Caisse de Prévoyance Sociale. Ce fonds entrera en activité à compter de 2017 et viendra compléter le dispositif d'aides en faveur des personnes en situation de handicap.



Juin 2016 : **MISE EN SERVICE DU 3977**, numéro national de lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Cette mise en service est le fruit d'une collaboration entre la Collectivité, l'Administration Territoriale de Santé (ATS), la DCSTEP, la Fédération 3977 et le centre Alma 76. Grâce à ce numéro, les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon disposent désormais d'un moyen facile et anonyme de signaler les situations de maltraitance dont ils pourraient être victimes, témoins ou même auteurs.

Juin 2016 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ANESM

En juin, la Collectivité Territoriale et l'ATS ont signé une convention de partenariat avec l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et Services sociaux et Médico-sociaux (ANESM) qui permet à l'Archipel de bénéficier de l'expertise et de l'appui de l'ANESM en matière d'autorisation, de suivi et de contrôle des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Cet appui s'est concrétisé par la venue à Saint-Pierre-et-Miquelon du directeur de l'agence, Monsieur Didier Charlanne, qui a proposé, au cours de son séjour, une demi-journée de formation sur les évaluations internes et externes à destination des responsables et dirigeants associatifs.

Décembre 2016 : **SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION PLURIANNUELLE AVEC LA CNSA**

Fin 2016, la Collectivité a renouvelé sa convention de partenariat avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Intégrant les dispositions de la loi ASV, cette deuxième convention porte non plus exclusivement sur le champ du handicap mais aussi sur celui du vieillissement. Elle définit de manière détaillée les relations entre la CNSA et la Collectivité, les engagements de chacun en matière de partage de données, d'amélioration continue de la qualité du service et d'équité de traitement, ainsi que les concours financiers et l'appui technique de la CNSA à la Collectivité. Elle prend effet au 1^{er} janvier 2017 pour une durée de trois ans. (Nota : les concours financiers concernent principalement la compensation partielle des dépenses engagées au titre de l'APA, de la PCH, de l'ACTP, et une participation aux frais de fonctionnement de la MTA.)

Décembre 2016 : **ADOPTION DU SCHÉMA TERRITORIAL DE L'AUTONOMIE 2016-2020**

Fruit d'un travail de concertation engagé à partir de 2015 avec l'ensemble des acteurs des champs du Handicap et du Vieillessement, le Schéma Territorial de l'Autonomie 2016-2020 définit les grandes orientations de la politique du territoire en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il présente la particularité d'être un schéma conjoint État-Collectivité.

Successeur du premier schéma gérontologique 2011-2015, il se compose d'une part d'une introduction qui présente le contexte général ainsi que les données spécifiques aux secteurs concernés, et d'autre part de douze fiches-orientations qui guideront l'action des services de la Collectivité et de l'État pour les cinq prochaines années :

- **trois fiches spécifiques aux personnes âgées**, parmi lesquelles
Le renforcement de la coordination autour de la personne âgée
La création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- **trois fiches spécifiques aux personnes en situation de handicap** dont :
Le droit à l'emploi
La fluidité dans le parcours de vie des enfants en situation de handicap
- **six fiches transversales** dont :
Le respect de la loi du 2 janvier 2002 et l'amélioration continue de la qualité du service aux usagers
La création d'une résidence autonomie intergénérationnelle

PERSPECTIVES 2017

L'année 2017 devrait être consacrée pour une large part à la mise en œuvre des actions prévues au Schéma Territorial de l'Autonomie et à la constitution de groupes de travail qui seront chargés du suivi et à la déclinaison des différentes fiches-orientation.

La mise en activité du Fonds de compensation du handicap sera également au programme avec l'adoption d'un règlement intérieur qui déterminera les modalités d'attribution des aides et leur montant.

Enfin, le lancement d'un appel à projets en vue de la création d'une résidence autonomie destinée aux personnes âgées ainsi qu'aux adultes en situation de handicap devrait avoir lieu en début d'année.

CHIFFRES CLÉS

Bénéficiaires de l'APA : 73 (dont 12 à Miquelon)

Nombre d'heures d'aide à domicile financées par l'APA et l'APA+ :

356 934,21€ dépensés au titre de l'APA

27 337,16€ dépensés au titre de l'APA+

Montant versé au titre de la PCH : 255 851.57€

Bénéficiaires de la PCH : 34

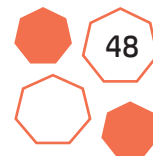
Bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement : 33

Dossiers Handicap traités : 72

Décisions de la CDAPH : 110 décisions (93 décisions relatives aux adultes / 17 relatives aux enfants)

Activité d'accueil : 1141 appels enregistrés et 414 personnes accueillies

Budget MTA (hors fonctionnement) : 3 931 474.24€



Le Service Formation-Insertion a vu le jour en 2015. Il émane de la fusion du service des Bourses-Affaires scolaires et du service de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle. Il a en charge l'ensemble des aides dédiées à la formation, qu'elle soit initiale ou continue. Lieu d'accueil et d'information, le service assure la gestion de cinq dispositifs d'aides financières destinés à accompagner les Saint-Pierrais et Miquelonnais dans leurs projets de formation.

Les aides scolaires

Les bourses d'études

Le Financement Individuel de Formation

Le Programme Territorial de Formation Professionnelle

La rémunération des stagiaires de la formation professionnelle

Par ailleurs, en partenariat avec l'Éducation Nationale et la CACIMA, le service assure la gestion des financements dédiés à l'apprentissage. À ce titre, une subvention annuelle est versée au lycée Émile Letournel afin de financer les équipements et les coûts de fonctionnement de la section d'apprentissage.

L'équipe du service se compose de cinq agents :

Un responsable de service / référent formation professionnelle

Un référent affaires scolaires / aides scolaires

Une chargée de gestion administrative

Un agent instructeur

Un agent d'accueil

Les bureaux sont situés dans la Galerie Albert Briand, 2 bis rue Louis Pasteur à Saint-Pierre.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2016

BOURSES D'ÉTUDES

En novembre 2016 le service a procédé à la **réactualisation de la réglementation des bourses d'études**, afin d'accompagner au mieux les jeunes qui partent suivre une formation.

Les modifications apportées au règlement portent sur les sujets suivants :

- Les modalités de versement de la bourse aux élèves/étudiants : harmonisation des modalités entre les apprentis et les élèves en période de stage ; suppression des catégories de bourse afin d'offrir à l'ensemble des boursiers de l'archipel les mêmes conditions de financement
- L'inclusion dans le dispositif des bourses des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système éducatif sans diplôme et sans qualification
- La durée de l'obligation de réussite : auparavant cette obligation suivait le boursier pendant toute la durée de sa scolarité, elle est désormais ramenée à deux années scolaires validées après son application
- La suppression du certificat médical comme pièce constitutive du dossier de demande de bourse
- La prise en charge des frais de formation à distance

En mai 2016, deux réunions publiques d'information à destination des futurs boursiers et de leurs parents ont eu lieu : l'une à Saint-Pierre, l'autre à Miquelon.

Plus de 150 boursiers et parents sont venus prendre connaissance des dispositions applicables aux boursiers. Un temps d'échange a également eu lieu avec les acteurs présents à l'invitation de la Collectivité Territoriale, à savoir :

- le service de l'Éducation Nationale, pour le passeport mobilité études

- la Caisse de Prévoyance Sociale, pour la couverture sociale des étudiants

- l'agence de voyage « HORIZONS », attributaire du marché de transport aérien en 2016-2017

PROGRAMME TERRITORIAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE (PTFP)

Dans le cadre du PTFP 2016, **12 formations ont été organisées en 2016**. Le service a participé à l'ensemble des ouvertures et bilans de ces stages afin d'échanger avec les participants et d'évaluer la qualité des formations dispensées par les organismes de formation locaux (AFC et CACIMA).

En termes de formation diplômante, la **formation « Aide Médico-Psychologique »** s'est achevée en mai 2016. 17 personnes ont été diplômées.

La **formation « Aide-soignant »** a quant à elle débuté en septembre 2016 ; elle accueille 20 stagiaires et s'achèvera le 13 juillet 2017.

INSERTION

Depuis 2013, la Collectivité Territoriale porte chaque année un chantier d'insertion à Miquelon. Les salariés du chantier d'insertion sont intégrés à la Cellule Agricole, Espaces Ruraux et Naturels. Après avoir participé à la construction de sentiers pédestres dans le cap de Miquelon, les bénéficiaires du chantier 2016, au nombre de quatre, ont participé à l'aménagement du camping des Trois Sapins.

Dans ce cadre, le service Formation-Insertion a participé mensuellement au comité technique d'animation organisé par Pôle Emploi. L'objectif de ces réunions est d'aller à la rencontre des salariés du chantier et d'échanger avec eux sur le travail effectué et leurs perspectives d'emploi et de formation.

Participation à l'université de la formation professionnelle des Régions et Collectivités d'Outre-Mer (URCOM).

Le service Formation-Insertion a participé activement à la préparation de l'URCOM 2016 en intégrant le comité de pilotage de cet événement. Les agents du service, en lien avec l'élu référent, ont pu échanger avec les acteurs ultra-marins de la formation professionnelle sur les sujets à aborder lors des tables rondes.

Deux agents du service se sont rendus en Guyane française en octobre 2016 avec l'élu en charge de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Sur place, le service a participé à l'animation de divers ateliers de travail et tables rondes.



ACTION DE PROMOTION DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE L'APPRENTISSAGE

Dans le cadre de la Semaine Nationale de l'Apprentissage, la Collectivité Territoriale, en partenariat avec la CACIMA, l'Éducation Nationale et l'État, a organisé en mai 2016 une table ronde sur le thème : « L'apprentissage : en route vers l'emploi ». Cette rencontre avait pour objectif de présenter la voie de l'apprentissage, ainsi que la section d'apprentissage du Lycée Émile Letournel.

Cette soirée était destinée :

- aux jeunes en recherche d'orientation
- aux parents qui souhaitent découvrir la filière de l'apprentissage afin d'accompagner leurs enfants dans la construction de leur projet professionnel
- aux entreprises qui envisagent d'accueillir un apprenti



PERSPECTIVES 2017

En 2017, plusieurs projets devraient voir le jour :

Une **mission d'expertise** sur l'organisation de la formation professionnelle sur le territoire et sur l'opportunité de la mise en place d'un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

La mise en place de **groupes sectoriels** afin de recenser les besoins en formation et en ressources humaines sur le territoire, dans le but d'établir l'offre de formation 2018-2019.

La mise en place d'une action de **promotion de l'apprentissage**. L'objectif est que cet événement soit reconduit chaque année afin de permettre une meilleure information des jeunes en recherche d'orientation.

La mise en œuvre du plan 500 000 formations supplémentaires.

Une présence accrue du service sur Miquelon pour permettre une information efficace sur les dispositifs liés à la formation initiale et continue.

CHIFFRES CLÉS 2016

274 bénéficiaires d'une bourse d'études

23 bénéficiaires de l'aide scolaire

122 bénéficiaires d'une aide au titre du Financement Individuel de Formation

26 bénéficiaires de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle

127 stagiaires sur les actions du Programme Territorial de Formation Professionnelle

Activité d'accueil : 1035 appels enregistrés et 364 personnes accueillies

Le service Enfance-Famille de la Collectivité Territoriale est un service jeune, créé en 2010, qui a pour mission générale de garantir la protection de l'enfance en danger ou en risque de danger, en proposant des dispositifs adaptés aux besoins des enfants et de leur famille, par des actions de prévention et de soutien, de protection et de lutte contre la maltraitance.

La Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon conduit la politique territoriale de prévention des risques pour l'enfant et l'accompagnement des familles. Elle collecte et traite les informations préoccupantes concernant des mineurs en danger ou en risque de l'être, et coordonne la mise en œuvre, la continuité et le suivi des interventions au titre de la protection de l'enfance, qu'il s'agisse du cadre administratif ou judiciaire.

L'ensemble de ces actions s'adresse aux familles qui éprouvent des difficultés matérielles et/ou éducatives avec leurs enfants, aux mineurs émancipés et aux jeunes majeurs de moins de 21 ans dont les difficultés sociales risquent de compromettre l'équilibre. La prévention s'inscrit au premier rang des actions mises en œuvre par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance, dans le but d'aider les familles en difficulté à élever elles-mêmes leurs enfants. Il peut néanmoins parfois être nécessaire de mettre en œuvre des mesures de protection, notamment par une prise en charge de l'enfant hors du lieu de vie habituel (accueil provisoire ou placement ordonné par les autorités judiciaires).

Le service est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui compte six agents, dont un éducateur spécialisé, une assistante sociale et une psychologue qui forment l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'évaluation des informations préoccupantes, du suivi et de l'accompagnement des jeunes et des familles. L'équipe comprend également deux agents administratifs et un chef de service auxquels s'ajoutent cinq assistants familiaux.

Divers partenaires concourent, par leur vigilance active sur le repérage des enfants en danger, aux missions de protection de l'enfance : les services de l'Éducation Nationale, les services médicaux et hospitaliers, l'ensemble des structures d'accueil d'enfants, les organismes socioculturels, de sport et de loisirs, les acteurs associatifs, les services de gendarmerie, etc.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2016

ADOPTION DU RÈGLEMENT DES AIDES TERRITORIALES MÉDICO-ÉDUCATIVES-ASE

Le 27 mai 2016, l'Assemblée Territoriale a adopté en séance officielle le règlement d'intervention des aides financières attribuées dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce dernier a pour objet de définir la nature, les conditions et les modalités d'attribution de ces aides.

L'aide financière attribuée dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance est une prestation destinée à lever les dangers ou risques de danger qui pourraient compromettre la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation d'un ou plusieurs mineurs d'une famille.

SEMAINE DE FORMATION PLURI-PARTENARIALE EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Il s'agissait, par la mise en œuvre de cycles de formation/information, d'élaborer un travail mutualisé et pluridisciplinaire reposant sur une culture commune et partagée par l'ensemble des professionnels de Saint-Pierre-et-Miquelon, autour des questions relatives à la protection de l'enfance. L'objectif de cette semaine de formations était de permettre aux professionnels concourant ou participant aux missions de protection de l'enfance d'avoir une connaissance affinée des concepts, enjeux et outils (identification du cadre légal et réglementaire, identification du cadre d'intervention du service Enfance-Famille, travail sur les modalités de partage des informations, etc.). Il s'agissait également de répondre avec plus d'efficacité aux situations d'enfants en danger ou en risque de danger.

Ces formations étaient ouvertes aux agents de la Collectivité mais aussi à l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de la protection de l'enfance : Éducation Nationale, centre hospitalier, centre de santé, CPS, ATS, associations du secteur social et médico-social, etc. Animées par Monsieur Guy Patriarca, ancien directeur Enfance-Famille au sein du Conseil Départemental de l'Ardèche, elles ont rassemblé une cinquantaine de partenaires des 06 au 10 juin 2016.



RENFORCEMENT DU TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE POUR L'ÉVALUATION DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES

L'année 2016 a été marquée par une augmentation significative du nombre d'informations préoccupantes transmises au service Enfance-Famille pour traitement et évaluation. La nécessité d'évaluer les situations en équipe pluridisciplinaire, afin de répondre aux problématiques rencontrées et d'y apporter les réponses adaptées, a modifié le fonctionnement interne du service. Ainsi, les travailleurs médico-sociaux ont développé une culture commune de l'évaluation partagée au sein de l'institution : réflexion sur des outils partagés autour de l'évaluation, évaluation obligatoire en binômes et en pluridisciplinarité, participation renforcée du psychologue du service, etc.

En 2017, une formation relative à l'évaluation en protection de l'enfance sera organisée afin de renforcer et d'étayer cette réflexion commune autour de l'appropriation d'outils et de référentiels en évaluation, identifiables par l'ensemble des membres de l'équipe.

PERSPECTIVES 2017

En 2017, plusieurs projets d'envergure seront initiés par le service Enfance-Famille.

RÉDACTION DU PROTOCOLE TERRITORIAL

En premier lieu, le « protocole territorial de prévention et de protection de l'enfance en danger » devra être rédigé et signé par l'ensemble des acteurs du territoire qui participent ou concourent à la protection de l'enfance. L'objectif sera de coordonner les modalités de transmission des informations préoccupantes au service Enfance-Famille et les signalements auprès des autorités judiciaires compétentes, avec le souci constant de répondre plus efficacement aux situations d'enfants en danger ou en risque de danger.

MISE EN SERVICE DU 119

Le 119, dispositif de prévention et de protection de l'enfance en danger, accueille les appels d'enfants en danger ou en risque de l'être et de toute personne confrontée à ce type de situations. Le dispositif est accessible gratuitement, 24 heures sur 24. Il transmet les informations préoccupantes concernant ces enfants aux services départementaux compétents en la matière. À Saint-Pierre-et-Miquelon, c'est le service Enfance-Famille de la Collectivité Territoriale qui est chargé de recueillir les informations préoccupantes avant traitement et évaluation. Afin d'aider au repérage des situations d'enfant en danger et de favoriser la protection des mineurs, la Collectivité souhaite adhérer au groupement d'intérêt public de l'enfance en danger qui rassemble deux entités que sont le service d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (SNATED) et l'observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE).

Séances d'information sur la protection de l'enfance

Les actions de sensibilisation déjà entreprises lors de la venue de Monsieur Guy Patriarca seront renforcées en 2017. Ainsi des séances d'information et de sensibilisation autour des questions de l'enfance en danger seront organisées tout au long de l'année, notamment auprès des services de l'Éducation Nationale, partenaire privilégié de la protection de l'enfance.

Mise en œuvre des prestations d'aide sociale à l'enfance

Enfin il s'agira pour le service de mettre en œuvre l'ensemble des prestations d'aide sociale à l'enfance telles que définies par le législateur : projet pour l'enfant, aide à la gestion budgétaire, etc.

CHIFFRES CLÉS 2016

Nombre de mesures : 21 dont 14 actions éducatives à domicile et 7 actions éducatives en milieu ouvert

Nombre d'informations préoccupantes : 18

Nombre d'enfants placés : 5 (famille d'accueil et tiers digne de confiance)

Nombre de contrats jeunes majeurs : 1

Activités d'accueil : 783 dont 430 accueils physiques et 353 accueils téléphoniques

Budget de l'aide sociale à l'enfance : 30 667€ (secours, allocations mensuelles temporaires, actions pédagogiques, allocations jeunes majeurs, etc.).

Subvention Maison de l'Enfant : 500 000€



MISE EN ŒUVRE DU PTIPR POUR L'ANNÉE 2016

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PTIPR) et selon son plan pluriannuel de travaux, les travaux suivants ont été réalisés en 2016 :

Par la **CAERN Miquelon** : réfection du début du **sentier de Pointe Plate**. Ce chantier mené en fin d'année a permis le remplacement de tous les caillebotis abîmés et en fin de vie. Le début du sentier est désormais praticable en toute sécurité.

Par la **CAERN Saint-Pierre** : le démarrage du **chantier du Diamant** afin de réaliser une boucle entièrement accessible à un très large public. En effet ce sentier sera accessible aux Personnes à Mobilités Réduites, grâce à une boucle de caillebotis de 1.3 km sur le site. C'est un des principaux éléments qui est issu de la concertation aux usagers et associations, et collectivités, qui a été menée dans le cadre de l'élaboration du PTIPR en 2015 : ce chantier est une concrétisation de cette concertation menée en amont.



Rédaction et préparation du marché de conception / réalisation des panneaux d'entrée de sentiers (définition des besoins déclinant du PTIPR et des travaux de 2015 : inventaires terrains, travaux techniques avec les CAERN et concertation avec collectivités, associations et usagers).

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Collectivité Territoriale et EDF sont partenaires pour des actions de maîtrise de la demande en électricité depuis 2009. Avec pour objectif général la réduction de la consommation électrique grâce à un effort de maîtrise de la demande d'électricité, et par conséquent la réduction des émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, principal gaz à effet de serre d'origine anthropique. Deux partenariats successifs, 2009-2012 et 2013-2016, ont permis la création notamment, de l'aide au changement de chaudières au fioul pour une amélioration de la performance énergétique, et de l'aide à l'isolation du secteur résidentiel.

En décembre 2016, est venu le temps du bilan du 2^{ème} partenariat CT/EDF, quelques chiffres illustrent les résultats de ces dispositifs :

316 chaudières ont été remplacées depuis 2012, pour un total de 237.5 k€ (dont 26 chaudières en 2016)
155 dossiers d'aide à l'isolation ont été accompagnés depuis 2013, pour un total de 173.7 k€

Chiffres Isolation

2013	35 dossiers	42 013.80€
2014	39 dossiers	40 687.17€
2015	32 dossiers	35 107.50€
2016	49 dossiers	55 859.59€

En décembre 2016, l'accord-cadre 2017-2020, est adopté, il permettra de poursuivre dans la même démarche partenariale ces objectifs d'économie d'énergie. Ainsi, la Collectivité et EDF se sont fixé de coopérer à travers 3 actions principales :

Deux opérations reconduites annuellement sur la durée du partenariat :

- Le remplacement d'anciennes chaudières ou de systèmes électriques par des nouvelles chaudières plus performantes, avec un seuil abaissé à 10 ans,
- L'aide à l'isolation des logements résidentiels,

Une opération ponctuelle pendant la période du partenariat :

- La réalisation d'un audit des actions précitées afin de dresser un bilan des économies réalisées et des émissions évitées : il aura pour intérêt d'identifier également des évolutions possibles pour les dispositifs existants.

Les objectifs poursuivis dans ce partenariat sont de :

Réduire la consommation énergétique et la facture énergétique des foyers de l'Archipel

Réduire les émissions de dioxyde de carbone en adoptant des systèmes plus performants et plus économes

Le défi énergétique est très important sur notre territoire insulaire où l'enjeu du bâtiment et du chauffage est capital. La Collectivité Territoriale mène une véritable politique énergétique qui s'inscrit dans sa stratégie globale de développement durable de l'Archipel. Les actions de l'Axe 4 du SDS viennent renforcer cette démarche depuis décembre 2015 (création du Réseau de chauffage urbain basé sur la récupération de la chaleur létéale de la nouvelle centrale électrique, la création d'un Point Info Énergie, la mise en place d'une veille et d'une expérimentation en matière d'énergie durable visant à relancer la production d'énergie éolienne sur le territoire, et la mise en place d'un Plan de Formation pluriannuel pour accompagner la montée en compétences des entreprises).

PERSPECTIVES 2017 pour mettre en œuvre la transition énergétique sur l'Archipel :

- la Collectivité Territoriale et l'État pilotent, avec l'association d'EDF au dispositif, l'élaboration de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), prévue par la loi de transition énergétique, et prévue être adoptée en 2017
- la réalisation d'un audit global du potentiel énergétique du territoire (notamment en matière d'énergie renouvelable) qui permettra de fixer des objectifs précis pour Saint-Pierre-et-Miquelon
- la création d'un label pour les entreprises concernant la réalisation de travaux d'amélioration énergétique,
- l'accompagnement renforcé à la rénovation énergétique avec une aide à l'isolation encore plus incitative (évolution des critères actuellement à l'étude)

GESTION DE LA FORÊT

Conformément au contrat de gestion forestière conclu pour 10 ans avec l'Office National des Forêts (contrat Auddifred) en mars 2016, l'inventaire forestier s'est poursuivi : de mi-juin à début juillet, pendant 3 semaines une mission de terrain a eu lieu sur Langlade. Cette 2^{ème} phase de l'inventaire a couvert 865 ha de forêt de Langlade (environ 29% de la surface totale de la forêt). Deux agents de l'ONF sont revenus sur Saint-Pierre-et-Miquelon pour cet inventaire, et deux agents de la Collectivité Territoriale ont été affectés à la réalisation de cette mission. Pour mémoire la 1^{ère} phase avait concerné 865 ha de forêt sur Miquelon.

Lorsque l'inventaire sera terminé, un plan de gestion durable de la forêt sera élaboré avec l'expertise de l'ONF, et en concertation. Il conduira les actions de gestion de la Collectivité en la matière.

Toujours dans l'application du projet de la Collectivité Territoriale et avec l'attache de l'ONF, un agent de la Collectivité s'est engagé dans un programme de formation sur une année afin de permettre une montée en compétences des moyens humains de la Collectivité en matière de gestion forestière.

PERSPECTIVES POUR 2017 : finalisation de l'inventaire forestier avec mission de terrain pour le Cap de Miquelon, le Sud de Langlade et Saint-Pierre.

CONNAISSANCE DE LA GÉOLOGIE DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

La Collectivité mène avec le Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM) un programme d'action pour la connaissance scientifique en matière de géologie, dans le but d'améliorer les connaissances du grand public, en la matière.

Ainsi, dans la continuité de ce partenariat il y a eu en 2016 :

La promotion de la carte géologique au réseau géologique touristique terre-neuvien à St-John's les 15 et 16 juin 2017. Une délégation composée du Dr Olivier BLEIN, la directrice de la MNE, la directrice du Tourisme, et la directrice du Pôle Développement Durable, s'est rendue à St-John's pour présenter la carte géologique de l'Archipel et les spécificités géologiques des îles de l'Archipel. L'objectif était de mieux faire connaître le patrimoine naturel et géologique de Saint-Pierre-et-Miquelon, et des débouchés en matière d'écotourisme pourraient avoir lieu.



La réalisation d'une formation à la géologie locale, rendue possible après la publication de la carte en 2015. Cette formation a été animée par le Dr Olivier BLEIN, géologue au BRGM, qui a travaillé notamment sur la finalisation de la carte géologique et sur le guide des curiosités géologiques. Cette formation d'une semaine (du 20 au 24 juin), comprenant notions théoriques en salle et sorties terrain, a été proposée aux éducateurs à l'environnement, guide et animateur nature, professeurs de géologie et de biologie. Cette action a été réalisée en partenariat avec l'Éducation Nationale, la Collectivité et le BRGM.

La finalisation des maquettes des guides des curiosités géologiques de Saint-Pierre-et-Miquelon (français et anglais). En complément des guides Nature publiés en 2012 et 2013, le guide des curiosités céologiques de Saint-Pierre-et-Miquelon permettra une vulgarisation de la connaissance géologique locale. Sa publication et sa distribution sont prévues pour début 2017.

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Janvier 2016 : **SIGNATURE DE LA LETTRE DE MISSION INSTAURANT LE COMITÉ TECHNIQUE AGRICOLE (CTA)** et confiant aux agents techniques agricoles de la CACIMA, de la DTAM et de la Collectivité Territoriale diverses missions pour la réalisation d'un travail en synergie afin de mieux accompagner les exploitants agricoles, le développement de la filière et l'accompagnement de nouveaux porteurs de projets. Le CTA se réunit une à plusieurs fois par mois en fonction des besoins des dossiers. Il formule un avis sur les dossiers avant le passage en commissions agricoles. Le CTA permet un travail transversal, permettant aux administrations financeuses de l'agriculture, d'avancer ensemble sur les dossiers et de leur réserver ainsi un meilleur suivi, un meilleur accompagnement et une meilleure efficacité.

Mars 2016 : **TABLE RONDE AGRICOLE À MIQUELON**, sous le même format que les ateliers de l'agriculture en mars 2015 qui a instauré ce rendez-vous agricole important pour la profession et qui a dressé un diagnostic partagé de la filière agricole locale. L'objectif de ce rendez-vous qui réunit décideurs, élus, agriculteurs et techniciens agricoles (CTA) : effectuer un bilan des avancements de la saison, revenir sur les réalisations et concrétisations, faire le point sur les travaux en cours et fixer des missions au CTA qui devra les réaliser dans l'année.

En 2016 le CTA a rédigé un cahier des charges pour réaliser le **PLAN DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE** de l'Archipel (PDAD) devant être élaboré en 2017. Ce document cadre fixera les actions prioritaires à réaliser pour la filière, les objectifs à atteindre et les orientations de la filière agricole locale à privilégier, les potentiels de production et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs. Ce document fixera aussi les actions à mener dans le cadre de la promotion de la filière, de la formation et de l'installation des agriculteurs. Ce PDAD aura pour vocation de définir comment augmenter les quantités produites sur l'Archipel, augmenter le nombre d'agriculteurs formés et porteurs de projets viables, et poursuivre la modernisation des exploitations.

En 2016, le CTA a réalisé une visite d'une demi-journée dans chacune des exploitations agricoles. Ce moment d'échanges privilégiés a permis dans chaque entreprise de faire le point sur les difficultés, les projets, les réalisations et les avancements effectués, les futurs besoins en investissements et en accompagnement. 6 visites ont été réalisées entre avril et septembre 2016.

PRODUCTION FOURRAGÈRE 2016 : réception et mise en fonctionnement au service des agriculteurs et du développement agricole de nouveaux agroéquipements acquis par le biais du CDECT 2015-2018 (8 machines ou équipements intégrés dans le parc de la CAERN vers une production agro-écologique).

INDEMNITÉ SPÉCIFIQUE AGRICOLE (ISA)

- Attribution à 8 exploitations agricoles de l'aide directe à la production pour une hauteur de 48 037€ (il y a quelques années le montant annuel de l'ISA était de presque 100 000€)
- Démarrage d'une réflexion sur la refonte et l'évolution des critères d'attribution de l'ISA entre la CT, la DTAM et la CACIMA, devant aboutir en 2017 et au service de la mise en œuvre du Plan de Développement Agricole Durable du territoire
- Réalisation d'un stage d'un élève-ingénieur de Bordeaux Sciences Agro de 3 mois ayant servi à réaliser un état des lieux de la production fourragère sur l'archipel. Cet état des lieux devant servir à la définition d'une stratégie de réhabilitation des prairies (CDECT 15-18 – FA II 1.2.2), une fois l'étude agro-pédologique réalisée (CDECT 15-18 – FA II 1.2.4)

PERSPECTIVES 2017

Constitution du groupement de commande et lancement du marché pour la réalisation du PDAD, pour démarrer son élaboration en 2017

Table ronde de l'agriculture en avril ou mai 2017

Acquisition d'un nouveau tracteur pour la CAERN de Miquelon

La Clinique Vétérinaire est un service de la Collectivité Territoriale rattaché au Pôle Développement Durable, mis en place il y a plus de trente ans pour pallier l'absence d'initiative libérale dans ce secteur.

Le cabinet principal (Saint-Pierre) et le cabinet annexe (Miquelon) visent à offrir le meilleur suivi vétérinaire possible pour chacune des espèces animales de l'Archipel (animaux de compagnie, de loisir et de rente). Chaque année, la Collectivité montre son attachement à l'accessibilité à des soins vétérinaires de qualité et investit dans la clinique afin de lui permettre de toujours mieux répondre aux besoins et aux attentes des animaux et de leurs propriétaires. L'année 2016 a encore été marquée par une augmentation sensible du volume d'activité, alors que la population animale restait globalement stable ; en cause principalement l'accroissement de l'offre de services et une plus grande disponibilité, rendus possibles par le recrutement d'un second vétérinaire et par les récents investissements matériels de la clinique.

LES FAITS MARQUANTS DE 2016

Pour la première fois, la clinique peut désormais compter sur **deux vétérinaires** à temps plein. Il s'agit d'un important effort de la CT ; le Dr. Alix Andrieu a rejoint l'équipe en place début mai 2016 et son recrutement a permis d'améliorer le service rendu aux propriétaires et de développer de nouvelles activités (mises en suspens jusqu'alors faute de disponibilité).

Grâce à ce renfort de l'équipe, les évolutions suivantes ont été rendues possibles :

- **Renforcement du suivi des animaux sur Miquelon**, via notamment des visites additionnelles, un à deux vendredis par mois (visites plus ciblées pour le suivi des chevaux et des animaux de rentes), et via le maintien systématique du passage du vétérinaire (les mardis) même lorsque le retour du soir est annoncé incertain.

- **Aménagement de plages horaires pour des suivis plus spécifiques ou plus poussés :**

- > échographies de suivi de gestation ou à visée diagnostique

- > radiographies équinnes

- > examens cytologiques approfondis (cytoponctions, trychogrammes,...), notamment pour les problèmes de dermatologie ou de cancérologie

- > interventions de terrain en dentisterie équine

- > mise en œuvre de la chimiothérapie pour le traitement de certains cancers

- > déploiement d'analyses de laboratoire sanguin directement à la clinique

- > réduction des délais d'attente pour les chirurgies de convenance ou certaines consultations spécifiques

- **Accueil d'un nombre supérieur de stagiaires** (collèges/lycée)

- **Mise en route du laboratoire interne d'analyses sanguines :**

- > mise en route de l'analyseur sanguin d'hématologie (VetAutoread) et de l'analyseur de biochimie (VetTest), acquis sur investissements 2015,

- > achat et mise en route d'analyseurs complémentaires : Vet Snapshot DX et analyseur urinaire.

Le plateau technique s'avère donc désormais très complet, et permet aux vétérinaires de pouvoir établir des **bilans sanguins 24h/24 et 7j/7**, de pouvoir analyser les sangs de chevaux, et de rechercher certains paramètres spécifiques aux animaux (non analysables au CHFD).



- **Exécution de la campagne préfectorale d'identification des chevaux**, durant laquelle 106 nouvelles identifications (pose de puce électronique + signalement) ont été réalisées, portant à 134 le nombre d'équidés identifiés. Cette campagne a permis de mettre à jour les données de la clinique et au vétérinaire de consulter la majorité des chevaux de l'Archipel. Cette campagne a donc indirectement contribué à mieux connaître l'état de la population équine, et de mieux identifier ses besoins futurs.

- De manière moins visible mais pourtant nécessaire (obligation réglementaire), les installations de radiologie ont été **mises en conformité** vis-à-vis de la radioprotection. Un contrôle complet a été réalisé par une agence habilitée, et le Dr. Devroye a été officiellement désigné PCR (Personne Compétente en Radioprotection). Son diplôme de niveau I le limitant à l'utilisation de la radio à la clinique, une formation PCR de niveau II a été suivie sur 10 jours en métropole pour répondre aux demandes d'utilisation sur le terrain (radiographies équinnes).

La CAERN a pour missions principales de soutenir le secteur agricole en assurant notamment la production fourragère et d'entretenir le patrimoine de la Collectivité Territoriale tel que les espaces naturels et ruraux. Elle apporte également son soutien aux associations, administrations et autres services de la collectivité.

SOUTIEN AUX TRAVAUX AGRICOLES

Plus de 370 heures de soutien direct ont été portées à l'attention des exploitants agricoles.

Les récents investissements et la qualité des produits mis sur le marché prouvent que, malgré certaines difficultés, l'agriculture est possible sur Miquelon.

PRODUCTION FOURRAGÈRE

La production fourragère de l'année 2016 a connu une hausse significative des rendements à l'hectare. Cette augmentation est due notamment aux conditions climatiques favorables pour le développement des graminées et des légumineuses mais elle est aussi le résultat d'une pratique plus agro-écologique mise en avant par la CAERN dans ses itinéraires techniques.

Avec des rendements moyens à l'hectare de 3.51 tonnes sur l'ensemble des surfaces contre 3.04 tonnes pour 2015, l'année 2016 montre une production de plus de 118 tonnes soit une hausse de **plus de 21%**.



CHIFFRES CLÉS

Surface totale production fourragère : 34ha
Production sur l'ensemble des surfaces : 118 tonnes
Moyenne R/ha sur l'ensemble : 3.51 tonnes

Production sur terrains gestion CAERN

Surface – Moyenne R/ha : 6.3ha - R/ha 4.6T
Production : 29T /77 Bottes
R/maxi sur 1ha : 8.45Tonnes



Conscient de la nécessité de produire un fourrage de qualité, la CAERN s'est rapprochée d'un laboratoire français pour l'analyse de son fourrage. Les analyses seront systématiques et communiquées aux agriculteurs.

RÉHABILITATION DES PRAIRIES ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE À VOCATION AGRICOLE

Le personnel de la CAERN a continué à œuvrer pour la remise en état de l'ensemble des clôtures des surfaces fourragères, plus de 460 mètres ont ainsi été rénovés. C'est aussi plus de **366 heures consacrées à la construction des clôtures** attenantes au parking de l'aérodrome et à la rue Antoine SOUCY pour une meilleure intégration dans notre cadre de vie.

Un état des lieux et une analyse du secteur ont été réalisés par un élève ingénieur de l'École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine et devrait servir de base à l'élaboration d'un programme de réhabilitation.

RÉCOLTE ET VALORISATION DE PRODUITS NATURELS

La récolte de goémon mise au bénéfice des agriculteurs et aussi appréciée par les jardiniers amateurs, cet amendement naturel participe à l'enrichissement et à la préservation de nos sols et incite de nombreuses personnes sensibilisées par les messages de protection de notre environnement et du manger mieux, à cultiver son potager.

53 transports et 6 chargements ont ainsi été réalisés pour le compte des particuliers sur Miquelon mais également sur Langlade.

ENTRETIEN ET PROTECTION DU PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

Les sentiers

La CAERN a poursuivi le travail d'entretien et d'aménagement de sentiers décrit dans le Plan Territorial d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PTITR). Près de **220 mètres de chemins** ont été rénovés sur le sentier de Pointe Plate et plus de 563 heures ont été consacrées à ce chantier. L'ensemble des sentiers a nécessité plus de **955 heures** effectuées par le personnel de la CAERN, les emplois étudiants et le personnel CAE/CUI.

L'entretien des campings

Comme chaque année, la CAERN assure les missions classiques telles que la mise en service de l'alimentation en eau, l'entretien des pelouses et des infrastructures, la mise en place des mobiliers et la récolte des ordures ménagères. Les travaux d'aménagement du site des Trois Sapins se sont poursuivis avec la mise en place de tables couvertes, la pose de foyers, le débroussaillage et la tonte de plusieurs espaces créant plusieurs îlots propices aux campements. Le site a également été équipé de toilettes sèches. Près de **10 000€** ont été nécessaires à la réalisation de ce chantier et à la remise en état du mobilier existant.



L'entretien des plages, aires de pique-niques et débarcadère

L'aménagement et l'entretien des plages et des lieux de pique-niques ont été assurés par le personnel. La plage de Mirande et le débarcadère de Langlade ont été équipés de toilettes sèches accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des chemins en caillebotis ont été réalisés afin de permettre au public un accès facile et sécuritaire, ainsi que la fabrication et la mise en place d'un pare-vue posé devant les toilettes sèches du débarcadère de Langlade.

Travaux sylvicoles

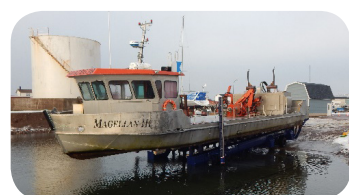
21 permis pour un volume de 151 m³ ont été attribués. Les agents de la CAERN vérifient le respect des volumes attribués et procèdent à un marquage sur l'ensemble des billes avant débardage. L'inventaire des boisés s'est poursuivi en 2016 du côté de Langlade par deux experts de l'ONFI/ONF accompagnés d'un agent de la Cellule Agricole.

Entretien du matériel et des bâtiments

En 2016, 736 heures ont été consacrées pour le bon fonctionnement et les réparations des outils de la CAERN dont **440 heures pour l'entretien des matériels agricoles**. 126 heures ont été utiles pour l'entretien et les réparations des bâtiments de la CAERN et de la quarantaine.

Exploitation du Ber Hydraulique

Mis en service en août 2014, le ber hydraulique est un outil que les propriétaires de bateaux de Miquelon se sont bien appropriés. 14 mouvements ont été réalisés sur l'année 2016 contre 19 en 2015. Cette année encore on peut regretter l'absence de bateaux de Saint-Pierre. Néanmoins, tout comme l'an dernier, **un bateau canadien et un voilier français** ont profité du ber. Ce dernier ayant d'ailleurs choisi d'hiverner son voilier sur Miquelon où une entreprise privée en assure la veille.



Aides diverses

Chaque année, le personnel de la CAERN apporte son soutien aux associations, administrations et autres services de la Collectivité. Plus de 185 heures ont été investies en 2016.

Prestations particuliers : 115h contre 152h en 2015, ont été réalisées avec une recette de 5 080.50€.

L'ensemble des recettes sur l'année sont en augmentation de près de 7 % par rapport à 2015 avec la somme de 18 104€.

PERSPECTIVES 2017

L'année 2017 sera la première phase d'un programme ambitieux de réhabilitation du foncier agricole de la collectivité où la valorisation des produits naturels et la qualité des fourrages seront les défis. La CAERN renforcera aussi son travail partenarial avec la CACIMA par son chargé de mission développement agricole afin de mieux répondre aux attentes des professionnels.

La CAERN devrait voir son parc technique s'enrichir d'un nouveau tracteur agricole afin de répondre à l'enjeu des travaux de réhabilitation et de valorisation des produits naturels.

Le **STAU** est un document de planification, d'orientations stratégiques et de réglementation en matière d'aménagement et d'urbanisme permettant une mise en cohérence de l'ensemble des politiques sectorielles impactant le développement du territoire à horizon 2030. Ce document conçu en concertation régulière avec les élus, les acteurs locaux (économie, agriculture, habitat...) et avec la population, remplacera nos actuels documents d'urbanisme locaux, devenant ainsi l'unique référentiel de l'Archipel en matière d'urbanisme et d'aménagement.

Ses grandes étapes

- Appel d'offres lancé à l'automne 2015 pour recruter un cabinet spécialisé afin d'assister la Collectivité dans la mise en œuvre de ce Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme.
- Recrutement en janvier 2016 de la SAS CITTANOVA, pour un montant de 269 975.98€ et un délai prévisionnel d'exécution de 13 mois.

Début de la mission en février 2016 :

- Diagnostic urbain et paysager de l'archipel présentant les atouts et faiblesses du territoire
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui rassemble l'ensemble des orientations et des actions d'aménagement à mettre en place à horizon 2030
- Définition et hiérarchisation des enjeux du PADD

Le PADD définit les grandes orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire issues de la présentation du diagnostic. À l'occasion des ateliers de concertation avec les élus, les acteurs locaux et la population qui ont eu lieu les 11, 12 et 13 mai 2016, les participants ont pu se positionner sur l'avenir du territoire autour de 6 principales thématiques émanant du diagnostic du territoire (économie de l'Archipel, habitat, développement durable : énergie renouvelable, paysage, agriculture...).

La synthèse des observations des participants a permis de présenter les premières propositions d'orientations en septembre 2016. Ces prémisses du PADD seront discutées et éventuellement amendées lors de nouveaux ateliers de concertation réunissant l'ensemble des acteurs locaux qui auront lieu au 1^{er} semestre 2017.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE TERRITORIAL

Dans un contexte de perpétuel développement des outils informatiques, de recherche d'ouverture des autorités en termes de communication, d'échanges de données et d'efficacité des actions pour favoriser le développement du territoire, une convention de partenariat quadripartite pour la mise en œuvre d'un portail d'information géographique a été approuvée par le Conseil Territorial, par délibération 266/2016 en date du 8 octobre 2016.

Par cette convention quadripartite, la Collectivité Territoriale, la Préfecture (via la DTAM), ainsi que les Mairies de Saint-Pierre et de Miquelon-Langlade envisagent conjointement la création de cet outil cartographique disponible sur internet permettant à terme à tous types de publics de prendre connaissance des différentes politiques publiques que ce soit en matière d'urbanisme, de logement, de transport, de commerce, de développement touristique, économique ou d'environnement.

La Collectivité Territoriale s'est donc engagée à financer ce portail à hauteur de 10 000€ en 2016 (avec le lancement de l'élaboration de la plateforme avec notre prestataire ALKANTE en date du 22 décembre 2016), 3 000€ pour 2017 et 3 000€ pour 2018.

RÉHABILITATION DU SQUARE JOFFRE

La réhabilitation du Square Joffre a été un projet présentant un intérêt très particulier en termes de valorisation patrimoniale du centre-ville et tout particulièrement en lien avec les célébrations du bicentenaire de la rétrocession des îles de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France qui se sont déroulées en 2016. Ainsi, par son inauguration en septembre 2016, la Collectivité Territoriale a pu offrir à la population locale ainsi qu'aux touristes de passage, un square ayant un caractère français fort, soulignant élégamment l'histoire et la culture marine locale tout en créant un lieu de détente et de rassemblement fraternel. Les travaux d'aménagement ont commencé en juillet 2015 pour se terminer en décembre 2016 par la mise en place des grilles et portails en fer forgé, redonnant à ce site son charme d'antan.



Le coût de ces travaux: 1 300 000 €

TRANSACTIONS FONCIÈRES

VENTES : 24 450 m²

50% des ventes mises en œuvre par la Collectivité en 2016 étaient localisées en zone mixte du quartier des Graves (quartier où peuvent se côtoyer des constructions à usage d'habitat, de services ou de commerce) représentant 25% des surfaces de terrains vendus, soit 5 800 m² pour 9 acquéreurs.

33% des ventes mises en œuvre par la Collectivité en 2016 étaient situées en zones artisanales favorisant ainsi le développement de 6 entreprises, tout en représentant 75% des surfaces de terrains vendus.

6% des ventes mises en œuvre par la Collectivité en 2016 étaient situées à Miquelon en zone agricole favorisant ainsi le développement d'une entreprise, et représentant 5% des surfaces de terrains vendus sur l'Archipel.

ACQUISITIONS : 16 300 m²

88% des surfaces de terrains acquis par la Collectivité en 2016 sont situées en zone naturelle dont 16% d'entre elles en zone faisant l'objet de mesures de protection et de sauvegarde particulières.

12% de ces surfaces de terrains acquis en 2016 sont situés dans le village de Miquelon.

ZIF (ZONE D'INTERVENTION FONCIÈRE)

En 2016, l'ensemble des déclarations d'intention d'aliéner impactait **17 400 m²** de terrains dont 45% à l'Île aux Marins. Face à 100% de ces intentions de vente, la Collectivité a renoncé à faire valoir son droit de préemption.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE

Pour permettre l'**ouverture à l'urbanisation** d'une propriété privée représentant une surface de **9 600 m²**, la Collectivité Territoriale a approuvé par délibération n°341/2016 du 16 décembre 2016 le projet d'aménagement d'ensemble des parcelles SAI 382 et 383 sises Route de la Pérouse à Saint-Pierre.

Ce projet a pour but de permettre l'ouverture à l'urbanisation d'une zone résidentielle (9 lots d'environ 1 000 m² à 1 500 m²) à l'ouest de l'actuel lotissement Briand à Saint-Pierre. Soit en comparaisant des **9 transactions** ayant eu lieu dans la zone mixte des Graves en 2016, ces nouvelles parcelles ouvertes à l'urbanisation ont une surface de 66% supérieure aux premières.



Pôle Développement Durable

Cellule technique

Quarantaine de Saint-Pierre : vidage, nettoyage des 4 entrepôts de stockage (anciennement bâtiments d'élevage de SSPE et SASP).

Travaux de rénovations SPM Ferries - Centre d'Information Touristique.

Suivi marché de rénovation de 9 logements sociaux.

Travaux de réfection et d'aménagement d'un espace dédié à la numérisation des actes administratifs, situé au rez-de-chaussée annexe du CCS.

Coordination/ réalisation avec la DTAM du déménagement des hangars rue de 11 novembre (stockage de L'Arche et du CCS) en vue de projet distillerie et d'un nouveau lieu de stockage pour les services de la Collectivité.

Préparation/ logistique de divers événements organisés par la Collectivité Territoriale (inauguration, expositions, présentations publiques, remises de prix... salle des délibérations, CCS).



HÔTEL DU TERRITOIRE

Place Monseigneur Maurer - Boîte Postale 4208 - 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Tél. : 05 08 41 01 02 - Fax : 05 08 41 22 97 - accueil@ct975.fr



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES	05 08 41 01 02
Coordination des assemblées et administration générale	05 08 41 01 02
Affaires juridiques	05 08 41 01 11
Commande publique	05 08 41 01 29
Communication interne	05 08 41 01 01
Délégation territoriale Miquelon	05 08 41 01 35

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	05 08 41 01 02
Assistantes Ressources Humaines	05 08 41 01 00
Développement des Compétences	05 08 41 01 14
Conseiller Prévention	05 08 41 01 05
Moyens Généraux	05 08 41 08 55
Cellule Technique	05 08 41 01 02

DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS	05 08 41 08 50
Budget - Marchés	05 08 41 08 52
Dépenses - Recettes	05 08 41 08 56

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
Gestion administrative	05 08 41 01 24

PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

DIRECTION PATRIMOINE SPORT CULTURE	05 08 41 01 40
Gestion budgétaire et comptable	05 08 41 01 40
Actions Territoriales et Vie Associative	05 08 41 01 27
Mission Jeunesse	05 08 41 01 40
L'Arche Musée et Archives	05 08 41 04 35
Centre Culturel et Sportif	05 08 41 13 70
Patinoire	05 08 41 04 80
Maison des Loisirs - Miquelon	05 08 41 63 32
Maison de la Nature et de l'Environnement - Miquelon	05 08 41 61 87

DIRECTION TOURISME	05 08 41 01 34
Promotion du territoire	05 08 41 01 33
Développement touristique	05 08 41 01 31
Chargé de communication web	05 08 41 01 32

DIRECTION TRANSPORT	
Régie Transports Maritimes	05 08 41 08 70
SPM Ferries billetterie Saint-Pierre	05 08 41 08 75
SPM Ferries billetterie Miquelon	05 08 41 68 99
Centre d'Information Touristique	05 08 41 02 00

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE	
Gestion administrative	05 08 41 01 66
Maison Territoriale de l'Autonomie	05 08 41 01 60
Enfance-Famille	05 08 41 01 60
Formation-Insertion	05 08 41 08 60
Antenne de Miquelon	05 08 41 68 52

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE	05 08 41 01 55
Gestion administrative	05 08 41 01 55
Aménagement et Urbanisme	05 08 41 01 55
Environnement et Développement Durable	05 08 41 01 56
Clinique Vétérinaire	05 08 41 33 94
Cellule Agricole, Espaces Ruraux et Naturels - Miquelon	05 08 41 64 22
Cellule Agricole, Espaces Ruraux et Naturels - Saint-Pierre	05 08 41 01 55

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



Ont participé à la réalisation de cette édition :

Responsable de la publication

Arnaud Poirier, Directeur Général des Services

Rédaction

Services de la Collectivité Territoriale

Mise en page

Service Communication Interne

Impression

Imprimerie administrative